Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi. (Guizot)

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

...nt qu'un peuple n'est en-
...hi que dans son territoire,
n'est que vaincu; mais s'il
laisse envahir dans sa lan-
...e, il est fini. (Bonald)

25ième Année | PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 3 juillet 1935 | NO 18

Le communisme chez nous

LA "WORKERS' UNITY LEAGUE"

A la faveur de la crise et d'une immigration non sélectionnée, le communisme a solidifié ses positions au Canada. La levée générale, d'un océan à l'autre, des marcheurs de la faim sous l'influence communiste est une menace imminente à la paix sociale et une preuve irrécusable de l'emprise délétère de la doctrine marxiste sur les foules ouvrières. Et à tel point que la sécurité des institutions canadiennes est passablement amoindrie.

Aveuglés par de fallacieuses promesses, irréalisables même au pays paradisiaque de Moscou, des milliers de jeunesses, dans un moment d'exaltation, seraient prêtes à tendre leur poitrine aux balles pour la prétendue amélioration de leur sort, celui de la classe ouvrière. Pauvres jeunesses, si seulement elles savaient l'hécatombe que fit le parti révolutionnaire — dont elles sont éprises, — pour se hisser à la tête de la malheureuse Russie qui gémit depuis dans les fers de la tyrannie sans cesse au guet pour calmer l'ire populaire par de nouvelles saignées. Comme elles apprécieraient alors leur terre d'adoption qui, malgré des revers de fortune et de mauvaises conditions économiques incontrôlables, s'efforce de les héberger et de les nourrir, et ne fait point appel aux purges sanglantes pour calmer la turbulence des mutinés. Elles ne sont pas toujours sous la menace du peloton de soldats comme en Soviétie.

Parce qu'une administration, par inefficience ou inadvertance, n'a pas su redresser certains torts ou procurer un travail rémunérateur aux masses ouvrières, ce n'est pas une raison pour instaurer au Canada le régime de la terreur, régime des sans-Dieu mille fois plus pernicieux que n'importe quel autre régime au monde. Mais, trêve d'argumentation! nous sommes en face d'un fait: les théories du vieux Juif Karl Marx, théories frelatées et captieuses, sont entrées dans des milliers de têtes au Canada. "Les communistes sont à l'oeuvre, dit M. Bennett. La marche des chômeurs des camps fait partie de leur plan de campagne pour abolir ou ébranler l'autorité constituée."

Evans, le chef des chômeurs de Vancouver, lors de son passage à Ottawa, dans un meeting communiste organisé en son honneur, a déclaré avec forfanterie: "Je suis communiste, membre du parti communiste et en suis fier!" La réunion était sous les auspices de la "Workers' Unlty League".

La Worker's Unity League, parlons-en donc un peu. C'est la clé de voûte de toute l'organisation communiste. Nous empruntons nos renseignements et nos informations à une étude publiée sous la direction du procureur de la province de l'Ontario, M. Price. Le pamphlet est intitulé: "Agents of Revolution".

SON HISTOIRE

Le travailleur canadien, désireux d'améliorer, par un progrès ordonné, sa situation économique, doit connaître la vérité au sujet de la Workers' Unity League. Il sera stupéfait de constater qu'au lieu de travailler à alléger le fardeau de la classe ouvrière, elle fait partie d'une organisation dont le but est la révolution mondiale. L'Internationale de Moscou est l'âme dirigeante de cette organisation universelle. Le parti communiste du Canada est la section canadienne de l'Internationale communiste et la Workers' Unity League dirige les activités du parti communiste au Canada, principalement dans le domaine industriel.

Le parti communiste canadien tâche de faire sa part pour la révolution mondiale en suscitant l'antagonisme de classe et en fomentant la discorde. Il magnifie les griefs; exploite les abus et les torts de l'administration et par des appels à des préjugés réels ou imaginaires de classe prépare la voie à la révolution. C'est ainsi que des agitations des chômeurs de Colombie, l'on veut en faire un mouvement général au Canada. "La marche des grévistes vers Ottawa devrait prendre les proportions d'un mouvement national", dit Tim Buck.

SON ORIGINE

Jusqu'en 1929, le parti communiste au Canada tenta de répandre sa doctrine par le moyen des organisations ouvrières en glissant ses émissaires au conseil de régie. Il subit un échec. Les représentants communistes furent expulsés du Congrès travailliste. Voyant la futilité d'une semblable stratégie au sein des associations déjà existantes, le parti communiste organisa la "Workers' Unity League" dont la genèse est contenue dans les instructions envoyées par l'Internationale rouge des Unions ouvrières (Red International of Labour Unions — RILU—) de Moscou, en février 1929, au parti communiste canadien. Ces instructions tracent les grandes lignes de la procédure à suivre pour mettre en branle le mouvement révolutionnaire.

Voici comment Tim Buck rendait compte de l'activité du parti communiste au Canada, lors de son séjour à Moscou le 23 janvier 1930:

"Le but principal de notre parti est d'utiliser la tendance radicale en développant une politique de requêtes et en créant des mouvements dans les différentes industries. Les grèves spontanées ne prennent pas les proportions de celles des Etats-Unis vu la densité moindre des centres industriels. Et les possibilités de grèves sont partant moindres à moins que nous les préparions en certaines industries. C'est pourquoi nous avons adopté une politique de requêtes destinée à tendre les relations et à provoquer les grèves..."

Tim Buck voulait justifier son parti auprès de Moscou qui se plaignait amèrement de l'insuccès de ses propagandistes canadiens à favoriser le mécontentement, la base première de leurs activités.

En 1930, un comité provisoire de la "Workers' Unity League" fut établi par le Bureau politique du parti communiste canadien sous la présidence de Tom Ewen, qui fut nommé secrétaire national.

SON OBJET

L'objet fondamental de la "Workers' Unity League" est l'accomplissement du programme de révolution mondiale de l'Internationale communiste. Depuis le début, les directeurs de la "League" ont été en contact continuel avec les quartiers généraux (Red headquarters) de Russie et en ont reçu constamment les instructions et les directions.

Le "Worker", périodique communiste, publiait, le 29 novembre 1930, un rapport succinct présenté par la délégation canadienne au cinquième Congrès de la RILU (Red International of Labour Union) de Moscou. Nous le reproduisons:

"A notre retour au Canada, notre tâche sera de mettre à exécution les enseignements du cinquième Congrès de l'Internationale rouge des unions ouvrières en solidifiant la structure de la "Workers' Unity League" et en mobilisant les ouvriers canadiens sur le terrain économique par la lutte politique contre le capitalisme. Grouper les masses au moyen d'un programme de requêtes partiales pour contrebalancer la nationalisation capitaliste et finalement renverser le capital et instaurer un gouvernement soviétique canadien pour les ouvriers et les fermiers... Notre serment à l'Union soviétique: Faire de la "Workers' Unity League" une organisation des masses, une directrice des luttes économiques des ouvriers contre le capital et ses instruments, les unions commerciales et une protectrice de la patrie des travailleurs (la Russie soviétique) contre la guerre impérialiste. — THE TRANSFORMATION OF THE WORKERS' UNITY LEAGUE into a mass organization and leader of the economic struggles of the Canadian workers AGAINST CAPITALISM and its trade unions tools and the DEFENCE OF THE WORKERS FATHERLAND (SOVIET RUSSIA) AGAINST IMPERIALIST WAR."

L'objet de la "Workers' Unity League" est clairement précisé dans une résolution adoptée au Congrès du parti communiste canadien en 1931 et que nous traduisons en quelques mots: prendre la direction de tous les mouvements ouvriers, grèves, manifestations, etc... agitations souvent spontanées mais qui peuvent se muer en luttes politiques qui attireront les masses vers l'action révolutionnaire pour saisir le pouvoir.

Voilà le centre de l'organisation communiste qui a des milliers de cellules ou clubs, des journaux, nombre d'associations de jeunesse, voire même des candidats sur les listes électorales au Canada.

Comment expliquer que l'idée communiste ait pris corps si rapidement au sein de nos populations naguère si paisibles et laborieuses. Sans doute, la crise y est pour quelque chose. Les esprits, un moment désemparés, n'ont peut-être pas eu assez de perspicacité pour tirer les conclusions des principes énoncés plus ou moins clairement à dessein par les adeptes du collectivisme soviétique, qui leur promettaient mer et monde alors que tous les systèmes étaient inopérants et qu'un individualisme exclusif concentrait la richesses en quelques mains. Désorientés, certains ont voulu essayer du communisme, sous prétexte que ce ne serait pire que le régime actuel, espérant une meilleure répartition du capital.

Mais, ce qui a fait le grand succès du communisme chez nous, c'est, si nous ne nous abusons, le chômage. Or, le chômage s'est accentué grâce à l'immigration. Avec l'immigration les idées radicales, inconnues jusque-là au pays, ont traversé les mers et se sont répandues avec une rapidité étonnante. Comment contenir les masses dans l'ordre. "Beaucoup de chômeurs sont jeunes, ardents, prêts à toutes les aventures, même les plus hasardeuses, même les plus dangereuses, parce que leur sang est chaud, leur tête exaltée et leur expérience courte." Ce que disait Léon Merklen à propos des jeunes chômeurs de France s'applique également aux nôtres. Désoeuvrés, mécontents, ils sont une pâte bien préparée aux pétrisseurs communistes.

Qu'a fait M. Bennett pour enrayer le chômage? Il sévit à un état plus aigu que jamais. Que fera la nouvelle administration pour conjurer cette plaie? Elle devra se mettre à l'oeuvre sans tarder et travailler sur un plan de véritable restauration sociale qui permette à l'agriculture et aux industries de résorber l'excédent de nos populations sans ouvrage. Autrement, les progrès d'une doctrine anarchiste prépareront au Canada l'avènement d'un pouvoir révolutionnaire qui fera table rase du passé.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Les membres de la délégation des marcheurs de la faim



Les délégués des marcheurs de la faim de l'Ouest, lors de leur arrivée à Ottawa pour présenter au gouvernement fédéral la requête des 2,000 grévistes de Vancouver, stationnés à Régina. Le deuxième, à gauche, est Arthur Evans, chef de la délégation, qui a été arrêté, lundi dernier, lors de l'émeute.

Emeute à Régina

Grévistes et polices aux prises

Un homme de police tué — Un gréviste mourant — De cinquante à soixante et quinze blessés

UNE BATAILLE DE TROIS HEURES DANS LES RUES DE LA VILLE

Arthur Evans, organisateur des marcheurs et vingt-cinq de ses compagnons arrêtés — Dommages de $50,000 aux propriétés de Régina

REGINA. — Les grévistes de Régina et les agents de la sûreté publique en sont venus aux prises, lundi, dans les rues de la ville. Le sang a coulé. Le constable Charles Millar, policier de la ville, a été abattu par un groupe de mutinés. Un gréviste, non identifié, gît à demi-mort sur un lit d'hôpital. Il était imposible, lundi soir, d'énumérer le nombre des blessés. On les chiffrait au nombre de 50 à 75. Les hôpitaux étaient remplis.

L'émeute a commencé lorsque les sergents sont intervenus pour débander une foule de 3,000 convoquée par les grévistes. Ces derniers lancèrent des cailloux et des briques, brisèrent les vitrines de plusieurs magasins. Il y eut des coups de feu. Les sergents durent jouer du bâton pour maîtriser les insurgés; ils employèrent aussi les bombes lacrymales...

Arthur Evans, un des principaux chefs des marcheurs de la faim, fut arrêté avec vingt-six de ses compagnons.....

DECLARATION DE GARDINER

M. Gardiner, premier ministre de la Saskatchewan, déclara que la police avait reçu ses instructions d'Ottawa et que le gouvernement de la province n'avait pas été consulté. Il demanda aux grévistes, dans leur mouvement, de ne pas prendre la loi entre leurs mains, parce qu'il n'en résulterait aucun bon effet, mais beaucoup de mal. Les marcheurs n'ont pas essayé d'enfreindre la loi des chemins de fer. Ils ont voulu sortir de la Saskatchewan par des moyens légaux, mais ils en furent empêchés par Ottawa. Gardiner dit au Commissaire de la Police à cheval qu'il était prêt à discuter le cas avec le fédéral à condition que les grévistes consentent à se rendre au camp de concentration de Lumsden. Evans fit part du plan à ses hommes; ceux-ci s'y opposèrent.

Ce fut alors la fin des négociations entre le gouvernement provincial et les marcheurs de la faim.

Un Jésuite est élevé à l'épiscopat

Une dépêche de la Cité Vaticane annonce l'élévation d'un autre missionnaire canadien-français à l'épiscopat. Il s'agit, cette fois, d'un Jésuite, le Rév. Père Philippe Côté, S.J., missionnaire depuis 1929 dans la préfecture apostolique de Suchow, en Chine. Mgr Côté vient d'être nommé premier vicaire apostolique de Suchow, la préfecture ayant été érigée en vicariat apostolique.

Mgr Monahan de Calgary nommé archevêque de Régina

CITE VATICANE. — Un câblogramme de Rome annonce la nomination de S. E. Mgr Pierre J. Monahan, évêque de Calgary au siège archiépiscopal de Régina. Il succède à Mgr C. McGuigan récemment transféré à l'archidiocèse de Toronto.

On croit communément que le nouvel évêque sera intronisé à Régina vers la fin d'août.

PRELATS ATTENDUS

A l'archevêché de Régina, ont croit que Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada, et les archevêques McGuigan de Toronto et H. O'Leary d'Edmonton, assisteront à l'intronisation.

S. E. le cardinal R. Villeneuve, O.M.I., de Québec, serait aussi présent.

Le clergé et les laïques ont solennellement félicité Mgr Monahan pour son élévation au siège métropolitain de la Saskatchewan.

Mgr Pierre Joseph Monahan est né à St-Lin, , P. Q., en 1882 et fut ordonné prêtre en juillet 1909. Il fut nommé évêque de Calgary en 1932 et sacré à North Bay par Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada, pour succéder à Mgr Kidd, transféré à London, Ont.

A NORTH BAY

Il a d'abord exercé le saint ministère à North Bay, sous la juridiction de Mgr Scollard. En 1920, il fut nommé curé de la paroisse du T. S. Sacrement au Sault-Ste-Marie, où il demeura jusqu'en 1923. Ensuite, il fut curé de la paroisse St-Patrice à Fort William.

Le noupel archevêque, âgé de 55 ans, est né de parents irlandais et français. Il fit son cours classique au collège de Rigaud et sa cléricature au grand séminaire de Montréal.

Les citoyens de Calgary se rappèlent l'arrivée de Mgr Monahan en Alberta, il y a trois ans, alors que 1,400 personnes le reçurent à l'hôtel Palliser.

En 1932, au plus fort de la dépression, il fit un émouvant appel en faveur d'une plus grande coopération entre les provinces du Dominion en face de la crise économique. Avant l'adresse qui lui fut alors présentée. Mgr Monahan a pressé la main à plus de 1,400 personnes. Les assistants remarquèrent sa fatigue, mais lorsqu'il monta à la tribune, sa fatigue disparut comme par enchantement.

"Je puis certifier à mes nouveaux amis, dit-il, "qu'il ne se passera pas plusieurs mois ou même plusieurs semaines avant que je sois un véritable "Calgarien", je suis un des vôtres, ce soir, et si telle est la volonté divine, je veux rester avec vous jusqu'à ma mort."

Le nouvel archevêque de Régina est satisfait de sa nouvelle promotion dans la capitale de la Saskatchewan, et c'est avec tout son coeur et son affection qu'il accepte ce nouveau poste.

Notre patriotisme doit être intégral, constructif et chrétien, déclare S. E. le cardinal Villeneuve

Dans sa causerie donnée à Québec, Son Eminence déplore qu'en cette période critique de notre histoire, on consacre tant d'efforts à se démolir les uns les autres.

"NE NOUS ISOLONS PAS; NOUS SOMMES PARTOUT CHEZ NOUS"

QUEBEC.—La célébration de la fête nationale s'est terminée par une magistrale leçon de patriotisme qu'a donnée Son Eminence le cardinal Villeneuve, au cours d'un grand banquet offert par la Société St-Jean-Baptiste.

Son Eminence avait intitulé sa causerie: "Le devoir et la pratique du patriotisme". Après avoir défini ce qu'est le patriotisme et quels sont nos devoirs envers la patrie, le cardinal déclare que notre patriotisme doit être intégral, constructif et chrétien.

L'éminent orateur déclare qu'il lui fait peine de constater qu'en cette periode critique de notre histoire, on consacre tant d'efforts à se démolir les uns les autres.

Il ne défend point les divergences de vues ou les avertissements, si danger, il y a, mais pourquoi se livrer aux excès de langage, aux médisances, aux calomnies, aux injures, aux indignités à l'égard des nôtres? Et ce, jusque dans la politique où le devoir patriotique est encore des plus urgents. Les moeurs politiques actuelles attristent Son Eminence. Elle constate qu'il n'est pas facile aux plus intègres de nos hommes publics de tenir longtemps en place et d'y faire leur besogne sans dégoût. Battons notre coulpe franchement: Nous sommes étroits, jaloux, soupçonneux, nos divisions perpétuelles nous rongent. La discussion est ouverte en pays démocratique; mais pourquoi faut-il qu'un vulgaire esprit de parti nous empêche tout de même de nous élever, à l'heure des intérêts vitaux, au-dessus des mesquines préoccupations humaines? Ce sera un beau jour que celui où il sera résolu que chacun de nous doit à la patrie un vote libre et consciencieux.

Le cardinal déplore ensuite notre peu de convictions françaises dans la famille, où l'américanisme nous ronge comme une vermine et il parle de l'éducation nationale.

"Cessons de nous lamenter comme des enfants, dit-il. Prenons nôtre place comme des hommes, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le Canada. Ne nous isolons pas; nous sommes partout chez nous".

La St-Jean-Baptiste à Gravelbourg

Sous la présidence de Son Exc. Mgr Melanson

Lundi matin, le temps était couvert. Mercredi, il pleuvait à verse. Vendredi, un orage épouvantable. Et dimanche: température idéale! Le soleil avait reçu notre sans-fil et répondait gentiment à notre invitation par sa présence. Vers midi, au sortir de la messe pontificale, il arrivait avec son cortège de petits nuages bleus et blancs...

Ainsi donc, la cérémonie de notre fête nationale s'est déroulée avec un succès vraiment éclatant et qui pouvait peut-être rappeler les grandioses célébrations d'autrefois. La fête eut lieu sous la présidence de Son Excellence Mgr L. J. A. Melanson et de Son Honneur le Juge T. A. Gallant, président de la St-Jean-Baptiste de Gravelbourg. L'Association des Routiers et Scouts Catholiques avait charge de l'organisation de la fête sous la direction de leur aumônier régional, monsieur l'abbé James E. Branch.

Je crois que les récits des témoins vous donneront l'impression de ce que fut la fête, beaucoup mieux que les quelques mots dont je dispose: "triomphe, acclamations, public admirable, spectacle hors de pair" ou autres banalités........

Laissons là, voulez-vous, ces superlatifs qui n'ajoutent rien et qu'il me suffise d'exprimer, au nom de l'Association des Routiers et Scouts, toute notre profonde gratitude à ceux qui nous ont aidé à faire de cette fête ce qu'elle fut.

Le programme de la matinée fut applaudi et apprecié comme il devait l'être, et la trilogie: Notre Foi, Notre Langue, Notre Race, traitée avec enthousiasme et patriotisme sincères, reflétait bien les sentiments d'un public sympathique. Monsieur Albert N. Forcier dans un français impeccable, sut nous convaincre de la beauté du verbe dont nous parlons, de son utilité et de sa nécessité. M. Jules-M. Dugas exposa dans un dilemme inattaquable nos raisons d'être fiers d'appartenir à

(Suite à la page 2)

Les élections au Nouveau-Brunswick

Les libéraux remportent 43 sièges — Les conservateurs n'en retiennent que cinq

Le premier ministre Tilley défait avec tous les membres de son cabinet — Dysart, le nouveau premier ministre, est élu dans Kent — Neuf conservateurs ont perdu leur dépôt—Aucun C.C.F. n'a participé aux élections

COMMENTAIRE DE M. KING

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick. — La vague libérale, qui a balayé la Colombie canadienne en 1933, puis l'Ontario et la Saskatchewan, a inondé, cette fois, le Nouveau Brunswick. L'éclatante victoire de 43 libéraux, leur chef, M. Dysart inclus, est un fait sans précédent dans l'histoire politique de cette province. Les conservateurs ne retiennent plus que cinq sièges. Le premier ministre Tilley et tous les membres de son cabinet ont été défaits. La représentation libérale, qui comprenait quatorze députés, lors de la dissolution de la législature, a été augmenté de 29 membres.

UNE POIGNEE

La poignée de conservateurs, qui fera face au nouveau gouvernement est composée de HH. F. C. Squires, l'ex-président de la législature, G. W. Perry et E. W. Melville, élus dans Carleton et Robert McAllister et A. C. Smith élus dans le comté de Saint-Jean.

Les membres défaits sont: MM. Tilley, premier ministre; W. H. Harrison, procureur provincial; Lewis

(Suite à la page 2)

Le vote alternatif défait

OTTAWA. — Le premier ministre Bennett a annoncé à la Chambre des Communes la défaite du projet de vote alternatif pour la Saskatchewan, grâce à une vive opposition des libéraux.

Concours des prix d'action intellectuelle

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a décidé de maintenir le concours d'action intellectuelle. Cette année encore, elle offre des prix aux jeunes écrivains qui présenteront les travaux les plus méritants dans l'une des branches du savoir. On peut s'inscrire d'ici au 1er octobre 1935. Le concours s'adresse à tous les jeunes intellectuels de langue française en Amérique. Les Franco-Américains n'en sont donc pas exclus.

Ce concours a été institué il y a plus de quinze ans. Plus de cent lauréats ont été proclamés depuis. L'A.C.J.C. visait à encourager les jeunes écrivains et à orienter vers la littérature et les arts les personnes bien douées et vraiment aptes. Sa tâche se borne à l'organisation du concours et les prix sont généralement donnés par quelques mécènes ou quelques institutions financières. Nos littérateurs les plus en vue ont toujours assumé avec bienveillance de rendre les verdicts.

Pour ceux qui seraient intéressés à participer à ces concours, nous donnons ci-après les règlements:

Réglements

I—LE CONCOURS

Il couvre toutes les activités de l'esprit. Il se répartit en neuf sections:

Travaux scientifiques et techniques. Tous mémoires ou essais d'ordre scientifique, artistique ou professionnel, non contenue dans les divisions suivantes.

Science sociales et économies politiques: Etudes sur la société, sur les rapports des individus et des classes, sur les théories et sur les problèmes qui se rapportent à la condition et aux relations des hommes vivant en société, sur la production, la circulation, la répartition, ou la consommation des richesses.

Droit: Compositions littéraires se rapportant au droit.

Littérature et narration française: Compositions en prose assez élaborées, dans un genre ou sur un sujet de quelque importance.

Sciences religieuses: Théologie, écriture sainte, apologétique, liturgie, histoire eclésiastique, et toutes autres études où domine l'idée de religion.

Philosophie: Compositions littéraires se rapportant à la philosophie.

Poésie: Poèmes d'une certaine envergure, ou groupe de pièces distinctes traitant de sujets divers.

Critique littéraire et critique d'art: Etudes, articles ou conférences écrites, se rapportant à l'histoire de la littérature et des beaux-arts, à la critique des oeuvres, aux méthodes de travail, et généralement à la culture de l'esprit et à l'éducation du goût.

Histoire et politique: Etudes d'histoire canadienne ou étrangère, monograpies, biographies, essais sur quelque problème d'intérêt public.

II—LES PRIX

1.—Le Comité central de l'A.C.F.C. ne garantit pas le montant des prix destinés à récompenser les lauréats de chaque section. Ces prix pourront varier selon la générosité des donateurs.

2.—Les prix ne seront attribués que si les meilleures pièces se dégagent absolument de la médiocrité, même de la plus honnête, témoignent à la fois de réelles qualités de fond et d'une suffisante perfection de forme.

III—LES CANDIDATS

1.—Le concours est ouvert à toute la jeunesse canadienne-française, dans l'acceptation la plus large du terme.

2.—Il faut avoir au moins vingt ans et ne pas avoir atteint trente-six ans.

3.—Un franco-américain peut être candidat.

4.—Pour un travail écrit en collaboration, les auteurs doivent tous présenter les qualifications requises. Si l'un d'eux ne remplit pas les conditions, l'ouvrage n'est pas accepté.

5.—Un concurrent qui a été couronné trois fois dans une section ne peut se présenter de nouveau dans cette même section.

6.—Les ouvrages posthumes ne sont pas admis.

7.—Le concours est ouvert à toute la jeunesse, donc aux personnes des deux sexes.

8.—Les membres du Comité central de l'A.C.J.C. peuvent, sans préjudice à qui que ce soit, poser leur candidature.

9.—Tous les candidats doivent signer la formule d'inscription et faire parvenir leur certificat de naissance.

IV. —LES TRAVAUX

1.—Tous les ouvrages publiés du premier octobre au 30 septembre de l'année suivante (en l'occurrence du 1er octobre 1934 au 1er octobre 1935).

2—Les travaux déjà couronnés dans un concours analogue à celui qu'organise l'A.C.J.C. ou jugé aussi importants ne sont pas admis au concours d'action intellectuelle.

3.—Les manuscrits doivent être soumis avant le 1er octobre.

4.—Il est loisible au public de signaler une étude (article, livre ou manuscrit) à l'attention du secrétariat général ou de proposer une candidature, ou encore de soumettre un dossier complet.

5.—Un travail déjà soumis en manuscrit peut être présenté de nouveau, une fois publié en volume, revu, augmenté ou corrigé.

Dans ce dernier cas, le Comité central se réserve le droit de refuser un ouvrage qui ne remplirait pas les conditions.

6.—Le même travail ne peut pas être soumis à deux reprises et dans deux sections différentes.

7.—L'A.C.J.C. ne couronnera que les travaux irréprochables au point de vue moral.

8.—Le candidat doit faire parvenir six exemplaires de son travail au secrétariat général, 840, rue Cherrier, Montréal. Le Comité ne s'engage pas à remettre ces exemplaires.

V. — LES JUGES

1.—Cinquante juges examinent les travaux présentés; ils sont répartis par groupe de cinq.

2.—L'A.C.J.C. n'a pas à intervenir en aucune manière dans la décision du jury, elle recueillie les volumes et les manuscrits, les remet au jury et fait connaître son verdict au public.

3.—Le rôle des juges se limite à l'examen des ouvrages qui leur sont soumis et à l'envoi de leur verdict au comité central de l'A.C.J.C.

4.—Les cinq juges d'une même sections peuvent se rencontrer s'ils le jugent à propos, pour prendre une décision.

5—Les prix sont accordés aux candidats qui remportent la majorité des suffrages.

VI.—COURONNEMENT

Le Comité central de l'A.C.J.C. proclame les lauréats en séance solennelle où l'élite de la société est conviée à entendre quelques distingués compatriotes commenter le bilan intellectuel de notre race.

N.B. — Tous ceux qui ont l'intention de s'inscrire sont priés d'écrire sans délai au Secrétariat général de l'A.C.J.C., 840, rue Cherrier, Montréal.

La St-Jean-Baptiste....

(Suite de la 1ère page)

la race Canadienne-française et M. A. M. Doucet démontra dans un court aperçu historique, comment les faits et gestes de nos héros nationaux n'étaient pas étrangers à la foi à laquelle ils appartenaient. C'est de Bonald qui disait:"

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini." Et cette autre maxime: "Il n'est pas d'exemple qu'un peuple sans foi soit demeuré libre." Soyons donc fiers de notre Race, soucieux de notre Langue et constants dans notre Foi!

Le succès de la soirée qui eut lieu dans la Salle Académique du Collège, dépassa l'expectative de ses organisateurs. Il est vrai qu'elle revêtait un cachet particulier, le drame représenté étant de la plume de notre aumônier régional. L'orchestre des Routiers et Scouts prend des allures symphoniques et voit déjà briller à l'horizon des contrats importants pour l'été. Les écoles de la campagne se révélèrent au public de la ville pour la première fois peut-être et leurs petits numéros de chant furent justement appreciés. Mgr l'évêque mit fin à la Fête par une vibrante et énergique allocution. Ayant rappellé quelques souvenirs personnels relatifs au drame joué: "Vivent nos Ecoles Catholiques", Mgr insista sur la Mission et les Devoirs de la Jeunesse, le besoin de bonne intelligence et d'harmonie chez les Canadiens français surtout en cette partie du pays où nous constituons la minorité et où le conflit étant incessant, nous devons rester sur la défensive. Patronisons nos sociétés d'Action catholique et nationale et préparons-nous à recevoir le mot d'ordre de nos chefs spirituels

Canadiens-français, en ce lendemain de Fête Nationale, méditons sur ce que nous avons vu et entendu, et si nous pensons bien, ayons le courage de nos convictions et vivons ce que nous pensons!

Raineau Gravel
Gravelbourg, Sask.
le 27 juin, 1935.

Quatrième tentative infructueuse

Wiley Post, près de son aéroplane, "Winnie Mae", à Wichita, Kan., après un atterrissement provoqué par une panne de moteur. L'aviateur tentait pour la quatrième fois de survoler le continent à travers la stratosphère.

Les élections....

(Suite de la 1ère page)

DYSART DANS L'ARENE POUR LA PREMIERE FOIS

Conduisant une campagne électorale pour la première fois, M. Dysart a enregistré le plus gros vote dans le comté de Kent.

M. Tilley, qui briguait les suffrages pour la première fois comme premier ministre dans son ancien comté de la ville de Saint-Jean, ainsi que le procureur général, dans la même ville, ont été battus.

La victoire libérale fut tellement complète que neuf conservateurs perdirent leur dépôt dans Gloucester, Kent et Madawaska. Deux indépendants dans la dernière circonscription subirent un échec.

PLUS DE SUFFRAGES QU'EN 1930

Le nombre des votes excède de plus de 100,000 celui enregistré aux élections de 1930. Les rapports non-officiels — quelques trois comtés n'avaient pas encore donnés les résultats définitifs — le total des votes se chiffre à 550,159. Les libéraux ont obtenu 320,659, les conservateurs 228,024 et les indépendants 1,476. En 1930, un total de 451,776 a été enregistré. Les libéraux avaient obtenu alors 222,245, les conservateurs 229,348 et un indépendant 183.

CONSERVATEURS VICTORIEUX DURANT DIX ANS

Au cours des dix dernières années, trois administrations conservatrices ont été au pouvoir. M. J. B. M. Baxter, maintenant juge en chef de la Cour du Nouveau-Brunswick, fut élu avec 38 de ses collègues en 1925, contre 11 libéraux. Les conservateurs perdirent huit comtés à l'élection suivante, mais conservèrent toutefois la majorité. M. Richards succéda à M. Baxter et en 1933 il fut remplacé par M. Tilley.

La loi des débouchés du fédéral est considérée comme une question de première importance qui aurait eu son influence dans le comté de Carleton. Les libéraux auraient prouvé aux producteurs de pommes de terre dans ce district qu'ils auraient perdu beaucoup en raison de ce système de vente.

RESULTATS ELOQUENTS COMMENTAIRE DE MACKENZIE KING

OTTAWA. — "Les résultats sont si éloquents que ce serait pitié de les défigurer par un commentaire," déclara M. Mackenzie King, chef de l'opposition libérale. Il ajoute que la principale question dans les élections du Nouveau-Brunswick fut l'administration fédérale. C'es un autre témoignage de mécontentement de la part de l'électorat canadien envers la présente administration à Ottawa.

"NOUS SOMMES PRETS," DIT M. BENNETT

"Nous sommes prêts à une élection aussitôt que possible", dit M. Bennett à la Chambre des Communes en faisant allusion aux elections du Nouveau-Brunswick.

Smith, ministre de l'agriculture; G. H. I. Cockburn, président du Conseil de l'Exécutif; H. I. Taylor, ministre de la Santé et du Travail; D. A. Stewart, ministre des travaux publics; A. J. Léger, secrétaire-trésorier provincial et E. A. Reilly, président de l'énergie électrique et ministre sans portefeuille.

DIX DEPUTES DE LANGUE FRANCAISE

Parmi les députés élus on note dix noms à consonance française MM. J.-A. Doucet, lib., C.-T. Richard, lib., W.-A. Losier, lib., dans le comté de Gloucester; A.-J. Bordage, lib., F.-G. Richard, lib., dans Kent; Gaspard Boucher, lib., et Dr P.-H. Laporte, lib., dans Madawaska; Hidúlphe Savoie, lib., dans Northumberland; Philibert Leblanc, lib., dans Restigouche; Siméon Melançon, lib., dans Westmoreland.

Voici le résultat détaillé des élections d'hier:

COMTE D'ALBERT

Kierstead, C.	2,043
Smith, C.	2,005
Colpitts, L.	2,306
Downey, L.	2,236

COMTE DE VICTORIA

Estabrook, C.	2,278
Estey, C.	2,249
Niles, L.	3,792
Pirie, L.	3,892

COMTE DE CARLETON

Melville, C.	5,459
Perry, C.	5,430
Squires, C.	5,409
Grant, L.	5,386
Patterson, L.	5,239
Keith, L.	5,202

COMTE DE KINGS

Brooks, C.	5,013
Fairweather, C.	5,083
Drummond, C.	4,962
Foster, L.	5,200
Jeffries, L.	5,087
MacDonald, L.	5,143

COMTE DE ST-JEAN

McAllister, C.	3,328
Smith, C.	3,361
Mosher, L.	2,896
O'Brien, L.	2,957

COMTE DE SUNBURY

Atkinson, C.	1,769
Taylor, C.	1,780
Lauson, L.	1,943
Smith, L.	1,976

COMTE DE GLOUCESTER

Coffyn, C.	4,743
Hachey, C.	4,661
Robichaud, C.	4,557
Witzell, C.	4,683
Doucet, L.	12,062
Losier, L.	12,059
Richard, L.	12,085
Young, L.	12,171

COMTE DE NORTHUMBERLAND

Bamford, C.	4,721
Fish, C.	4,877
Leger, C.	4,521
Murray, C.	4,532
Anderson, L.	8,481
Gill, L.	8,364
Savoie, L.	8,232
Tweeldie, L.	8,356

COMTE DE LA VILLE DE MONCTON

Reilly, C.	4,428
Blakeny, L.	5,300

COMTE DE YORK

Dougan, C.	7,858
Douglas, C.	7,854
Forbes, C.	7,905
Jewett, C.	7,820
Durling, L.	9,694
Gunter, L.	9,855
McNair, L.	9,836
Stairs, L.	9,863

COMTE DE CHARLOTTE

Cockburn, C.	4,557
Groom, C.	4,586
Guptill, C.	4,611
Taylor, C.	4,689
Calder, L.	6,071
Doone, L.	6,139
Dyas, L.	6,245
Keay, L.	6,147

COMTE DE KENT

Cormier, C.	2,776
Ferguson, C.	2,740
Maillet, C.	2,665
Bordage, L.	6,496
Dysart, L.	6,660
Richard, L.	6,449

COMTE DE RESTIGOUCHE (2 polls à venir)

Diotte, C.	4,856
Stewart, C.	4,873
Bridges, L.	6,839
Leblanc, L.	6,858

COMTE DE WESTMORLAND (1 poll à venir

Humphrey, C.	7,217
Leger, C.	6,552
Siddall, C.	6,970
Wood, C.	7,111
Copp, L.	10,794
McDonald, L.	10,754
Melanson, L.	10,497
Taylor, L.	10,955

VILLE DE ST-JOHN

Harrison, C.	8,988
McInerney, C.	8,574
Tilley, C.	8,962
White, C.	8,448
Henneberry, L.	10,797
Patterson, L.	11,078
Porter, L.	10,818
Roberts, L.	11,021

COMTE DE QUEENS

Evans, C.	2,851
Moore, C.	2,897
Jenkins, L.	2,959
McGrand, L.	2,961

Le successeur de M. P. Roy

OTTAWA.—Les crédits supplémentaires font prévoir la retraite prochaine de M. Philippe Roy, ministre du Canada en France. En effet, on note aux crédits une somme annuelle de $3,000 comme pension au ministre, "à dater de sa retraite et toute sa vie durant." On affirme généralement qu'un ministre du conseil fédéral sera appelé à remplacer M. Roy. Dans les milieux politiques, on mentionne en particulier le nom de M. Maurice Dupré, solliciteur général. D'autres croient que le poste sera confié à M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine.

L'abbé Mozzoni est arrivé à Ottawa

ATTACHE A LA DELEGATION APOSTOLIQUE

OTTAWA.—Le Saint Père a nommé en qualité d'attaché à la Délégation Apostolique d'Ottawa le T. R. Abbé Umberto Mozzoni. L'abbé Mozzoni est originaire du diocèse de Maccrata, dans les Marches, où il était professeur dans le Séminaire.

Il a fait ses études de théologie et de droit canonique à Rome, au Séminaire Romain, où aussi il a pris ses grades de docteur en théologie et en droit canonique. De plus il a obtenu le grade de docteur en droit civil dans une Université d'Etat. Tout dernièrement il a passé avec succès les examens du Service Diplomatique du Saint Siège.

L'abbé Mozzoni est arrivé de New-York de 25 juin après-midi. Mgr Joseph Lebeau, chancelier diocésain, et le R. P. Cheli, supérieure des Servites d'Ottawa, étaient à sa rencontre.

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée.
a Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion TARIF: .... 2 sous par mot

L'information internationale

Ecole de formation sociale

SESSION D'AOUT 1935

Pour la troisième année, l'Ecole Sociale Populaire tiendra cet été une session intensive de formation sociale. Elle aura lieu à Vaudreuil du 2 au 10 août et sera consacrée au communisme et aux remèdes que lui oppose le catholicisme: la doctrine communiste, son application en Russie, sa propagande à travers le monde, en particulier au Canada, sa principale source: l'individualisme; la doctrine sociale que lui oppose l'Eglise, les mesures que préconisent les Souverains Pontifes pour le relèvement du prolétariat, le syndicalisme, la politique familiale, la collaboration des corps professionnels, la réforme des moeurs, l'action catholique.

Cette session a surtout pour but de former des propagandistes ouvriers, des apôtres dont la parole nourrie d'arguments solides et animée d'un zèle sincère saura montrer la faussete des théories communistes et diffuser la doctrine sociale de l'Eglise.

Ceux que cette initiative intéresse peuvent s'adresser pour les inscriptions ou tout renseignement au R. P. Archambault, S.J., 1961, rue Rachel Est, Montréal. (Tél. AMherst 1989), soit par lettre soit personnellement, de 11h. à 11.45, tous les jours, excepté le dimanche.

Mort du R. P. Danset, S. J.

Les journaux de Paris nous apprennent la mort du R. P. Achille Danset, de la Compagnie de Jésus, qui représentait depuis quinze mois les milieux catholiques au Bureau international du Travail à Genève, où il avait succédé au R. P. Arnou. Le R. P. Danset s'intéressait activement aux choses du Canada, en particulier à notre mouvement syndical catholique qu'il désirait voir occuper une place plus prépondérante aux réunions du B.I.T.

Nous extrayons d'un article nécrologique de la Croix les lignes suivantes: 'Dès les débuts de sa vie apostolique, le R. P. Danset avait été appliqué aux travaux de l'Action populaire à Reims, peu de temps avant la guerre. Aumônier militaire, blessé, glorieusement cité, chevalier de la Légion d'honneur, il était revenu à son poste en 1919, et avait pris une part active à la réorganisation de l'A. P. dont il devait rester un des grands animateurs. Fondateur des Dossiers de l'A. P., professeur à l'Institut catholique et aux Semaines sociales, propagandiste éminent de la doctrine sociale de l'église et des directives pontificales, spécialiste des questions économiques, aumônier de la Confédération française des professions, conseiller très écouté et d'une inconfusible aménité, toujours prêt à communiquer sa science et son expérience dans le rayonnement sympathique d'une âme profondément sacerdotale, c'est avec un immense regret qu'une foule d'amis le voient disparaître si tôt. Les hommes de ce talent, de cette culture et de cette vertu sont assez rares pour que leur perte ne soit pas douloureusement sentie".

Les persécutions en Russie contre le clergé catholique

Genève, — Nous apprenons de source sûre que la Russie soviétique maintient actuellement quatorze prêtres au bagne de Solovki. Ces malheureux y son traités avec la dernière des cruautés et tandis qu'à Genève on discute à la S. d. N. de l'esclavage en Ethiopie et ailleurs, on N'OSE pas parler de cet autre esclavage honteux qui sévit à Solovki.

L'organisme soviétique et l'influence juive

L'organe le plus important de la vie communiste en Russie est la *Commission centrale de vigilance* limitée du trop fameux *Comité de sureté publique* de la Terreur. . A la suite du Congrès communiste de 1934 la Commission a été réorganisée entièrement. Elle a été divisée en deux commissions nouvelles. L'une se nomme la Commission de vigilance soviétique, et elle a juridiction sur tous les actes du Comité exécutif du Soviet des Commissaires du peuple, c'est-à-dire sur le gouvernement de l'U.R.S.S. Cette Commission de vigilance soviétique, sorte de Concile marxiste, qui commande tout le système gouvernemental, est formée de 70 membres et elle est présidée par Kujbyshev, devenu ainsi l'un des astres de première grandeur du firmament soviétique. Ce président est assisté d'un bureau permanent de 10 personnes, dont plusieurs sont juifs.

La seconde Commission est appelée Commission de vigilance du parti. Elle conserve les prérogatives et les attributions de l'ancienne sur tous les membres du parti communiste, mais elle n'a pas à s'occuper de politique. A sa tête, se trouve le personnage le plus important après Staline, à savoir, Kaganovich, un juif polonais, né à Homel. Ce personnage de marque est jeune encore; il n'est entré au parti qu'en 1917. Il est très populaire parmi les ouvriers. Il a favorisé l'accession des Juifs dans les hautes sphères soviétiques, et l'on peut dire que, grâce à lui, les Juifs dominent dans la politique russe actuelle. Les Juifs sont particulièrement nombreux autour du camarade Litvinoff, commissaire aux affaires étrangères, et aussi autour du camarade Rosenholz, un Juif, commissaire du Commerce. Les Soykhoz ou centres d'approvisionnement de l'Etat sont confiés à un juin, Kalmanovihc.

A la suite de cette réorganisation de la Commission de vigilance, le G.P.U. fut aussi reconstitué: il prit le nom de Ministère de l'Intérieur. Ce portefeuille fut confié au premier membre de la Tchéka, l'un des anciens compagnons du sanguinaire Djerdzinski, le Juif Jagoda.

(L'Ami du Clergé)

La leçon d'une crise

La chute successive des cabinets Flandin et Bouisson et les difficultés en apparence un instant insurmontables auxquelles s'est heurté le Président de la République pour résoudre la crise, cependant que malgré un concours de circonstances éminemment défavorables, notre franc se défendait de lui-même, nous ont permis de constater à la fois l'aggravation continuelle et progressive du mal dont nous souffrons et en même temps de discerner clairement sa véritable nature qui est essentiellement politique. A la différence d'autres pays, notre malaise économique est en effet sinon exclusivement provoqué, du moins considérablement intensifié par notre désarroi parlementaire. Certes, on pourra expliquer ce dernier par la contradiction qui pèse depuis de longue années sur notre vie publique et qui a sa source dans l'existence d'une majorité électorale — le Cartel — qui n'est pas une majorité de gouvernement, contradiction qui oblige à constituer des cabinets temporaires et fragiles de coalition sous le signe de l'union nationale ou de la concentration. Mais cette situation anormale n'a-t-elle pas été précisément la caractéristique de l'agonie du parlementarisme dans les différents pays où il est mort frappé d'impuissance? N'était-ce pas une coalition hybride qui soutenait ou plutôt paralysait en Pologne le cabinet Witos avant le coup d'Etat de Pilsudski? Le chancelier Brüning, en Allemagne, n'avait-il pas dû tenter l'expérience d'une collaboration socialo-catholique pour essayer plus de durer que de gouverner et avant la marche sur Rome, les éphémères cabinets italiens qui se succédaient avec une faiblesse croissante au milieu de l'indifférence générale et de l'anarchie montante, n'étaient-ils pas le fruit des combinaisons les plus hétéroclites? On objectera que le cas de la France n'est pas identique, que notre pays est depuis trop longtemps habitué à la pratique du régime parlementaire pour ne pas pouvoir trouver dans son fonctionnement la base du redressement nécessaire, qu'au surplus les difficultés que nous rencontrons sont plus superficielles que profondes et que l'acuité de la crise que nous venons de subir a eu sa source dans l'impopularité et l'inaction du président Flandin, aggravées ensuite par l'insuffisance du président Bouisson.

Toutes ces explications demeureront vaines en face des faits. Nous sommes en présence d'une crise du parlementarisme qui, peu à peu, menace de désorganiser profondément toute l'économie et la structure même du pays. Sa solution ne peut résider que dans une réforme décisive de la Constitution et dans une réadaptation radicale de notre représentation populaire aux besoins nouveaux et urgents de la nation. C'est ce qu'avait clairement compris le président Doumergue et c'est pour avoir méconnu son avis que M. P.-E. Flandin nous a conduit, en cherchant à durer dans l'impuissance, à la crise grave qui, une fois encore, vient d'ébrauler notre armature fatiguée.

Les événements donneront-ils à M. Pierre Laval, qui a courageusement répondu aux sollicitations pressantes dont il était l'objet, la possibilité de réaliser avec la souplesse et aussi l'esprit de décision qui lui sont propres, le redressement qui s'impose? Il serait malheureusement téméraire de l'affirmer. En tout cas, un fait est certain, c'est que nous avons aujourd'hui à la tête du gouvernement celui de nos hommes politiques qui s'est affirmé le plus compréhensif des réalités et aussi le plus fermement clairvoyant dans la direction particulièrement responsable et difficile de nos relations internationales.

Comme l'écrit fort justement notre grand confrère canadien de Prince-Albert, **le Patriote de l'Ouest**, "originaire d'une petite ville du moyen âge perchée sur le haut plateau de l'Auvergne, ce fils du peuple qui exerce la puissante attraction de l'homme qui s'est fait lui-même, est avant tout parfaitement équilibré. Il ne se perd pas comme son prédécesseur Briand, dans un monde de rêves et de chimères. Sa façon de traiter le problème de la Sarre, la tragédie de Marseille et, plus récemment; de liquider les difficultés franco-italiennes, ainsi que le front commun réalisé par une Europe menacée par la guerre et résolue à sauver la paix en sont la preuve. Pierre Laval croit à la nécessité d'une coopération franco-anglaise aussi complète que possible. Mais il importe de se rappeler que c'est un réaliste que n'effraiera aucune innovation qui pourra lui paraître justifiée. Il restera sans doute longtemps, peut-être définitivement au Quai d'Orsay. De toute façon, c'est un homme avec lequel il faut dès à présent compter dans la politique mondiale."

Est-ce trop demander, en ces heures graves, au Parlement français, déchiré par les luttes stériles de partis, qu'il compte avec lui dans le domaine national autant que le fait l'opinion étrangère dans le domaine international?

"L'Actualité Internationale", Paris.

SALUT AU PREMIER MINISTRE



Un gendarme salue le premier ministre de l'Angleterre, M. Stanley Baldwin.

BUDGET DE DEFENSE NATIONALE DE FRANCE

IL S'ELEVE A PRES DE 15,000,000,000 DE FRANCS

PARIS,—Le budget national de défense de France est de près de $990,000,000), et le comité des finances de la chambre des députés a approuvé une autre appropriation de 1,106,000,000 de francs et autorisé une autre dépense de 500,000,000 de francs pour contrats d'armes et de munitions en 1936.

Par un vote de ne[illegible] à hu[illegible] le comité a aussi approuvé la nationalisation de toutes les manufactures d'armes.

—:::—

Signature de l'accord naval

L'accord naval anglo-allemand signé malgré les critiques

LONDRES. — Aux critiques du nouveau traité naval anglo-allemand, faites à la chambre des lords, on répond que le gouvernement a signé cet accord parce qu'il fait naître de très grands espoirs de paix mondiale.

Le gouvernement français en connaissant les détails et s'y est opposé, même avant qu'il fût signé, a déclaré Lord Londonderry, lord du sceau privé, mais le gouvernement anglais a décidé d'aller de l'avant, malgré les critiques à l'étranger.

LA STABILISATION

La Chambre de Commerce Internationale se prononce

PARIS. — La Chambre Internationale de commerce demande la stabilisation du cours monétaire sur la base de l'or, comme indispensable pour le relèvement économique universel. La situation financière présente entrave le commerce et augmente le tarif. La dépréciation et l'instabilité du cours monétaire favorisent plutôt la dépression économique.

—:::—

Dissolution d'une société protestante

VIENNE.—Le gouvernement a décidé la dissolution de la section autrichienne de l'"American Watch Tower Bible and Tract Society". Un porteparole du gouvernement, qui a annoncé cette décision, a refusé de la commenter. Il à cependant dit que cette décision, a refusé de la commenter. Il a cependant dit que cette décision était le résultat de la campagne anticatholique de la société qui a aussi fait circuler des tracts dans lesquels le gouvernment est attaqué. Le gouvernment avait déjà averti la société de mettre fin à ce genre d'activités.

—:::—

Grève de mineurs

Washington. — John L. Lewis, président des mineurs unis, a ordonné aux membres de cette union ouvrière de cesser tout travail. Environ 450,000 mineurs seront ainsi affectés par cette grève. On aura recours à la Maison Blanche, à Washington.

Aide de Roosevelt aux jeunes gens des Etats-Unis

Une somme de $50,000,000 pour leur procurer l'instruction nécessaire et leur permette de faire leur apprentissage

WASHINGTON. — Le président Roosevelt a inauguré une "administration nationale de jeunes", dans le but de répondre á ce qu'il appelle un grand besoin national, et cela en fournissant aux jeunes sans travail des Etats-Unis l'occasion de s'instruire dans les écoles, de faire un apprentissage quelconque et d'obtenir finalement des emplois.

Le président a approprié une somme de $50,000,000 pour permettre aux jeunes gens de faire leur apprentissage dans les industries privées et leur procurer l'instruction nécessaire. La nouvelle entreprise est sous la direction de Mlle Joséphine Roche, secrétaire adjointe du trésor, et d'Aubrey Williams, adjoint de Harry-L. Hopkins, administrateur des travaux. Le président compte ainsi aider à 500,000 jeunes filles et jeunes gens.

—:::—

$989,000 prêtés au gouvernement

OTTAWA. — On note au bilan hebdomadaire de la Banque du Canada, publié dernièrement, une augmentation de plus de $7,350,000 dans les dépôts globaux des banques autorisées, au 26 juin. La réserve en monnaie des Etats-Unis, durant la semaine finissant à cette date, a baissé de plus de $3,790,000. Les avances consentis au gouvernement fédéral, toujours pendant la même semaine, ont été de $989,000.

—:::—

PAS DE DANGER IMMEDIAT D'UN CONFLIT EUROPEEN

LONDRES. — Arthur Henderson, président de la conférence de désarmement, a déclaré, à l'ouverture du congrès national de paix, qu'il ne voit pas de danger immédiat d'un grand conflit européen. Il insiste toutefois sur le besoin de réorganisation. Il fait aussi remarquer que la question de désarmement semble lettre morte. Si, dit-il, le système de paix collective est une faillite ou est sérieusement affecté, le monde sera de nouveau lancé dans le chaos de l'anarchie internationale.

—:::—

Vingt-six mesures adoptées

OTTAWA. — M. Lyman P. Duff, agissant comme gouverneur général, a signé quatorze mesures gouvernementales et douze bills privés.

Entre autres mesures munies de l'assentiment royal au Sénat, est la clause gouvernementale portant les emprunts au maximum de $750,000,000. La création d'une commission pour l'employé et l'assurance sociale. Une loi d'amendement au code pénal des jeunes délinquants.

Il y a eu aussi la première lecture du bill voulant mettre la pulpe, le papier et les produits forestiers sous le contrôle de la loi du marché des produits naturels.

—:::—

1,525 Chinois et Japonais tués

ILS SONT TUES DANS DES ESCARMOUCHES DU NORD DE LA CHINE

MOSCOU. — Quinze cents insurgés chinois et 25 soldats japonais ont été tués dans les récentes escarmouches du Nord de la Chine, dit le correspondant. Il y a eu 195 attaques chinoises.

—:::—

LA DEPRESSION A PRIS FIN DANS LE MONDE

Opinions exprimées au congrès mondial de la chambre internationale du commerce

PARIS. — La dépression mondiale a pris fin et les affaires sont en train de prendre une tournure nouvelle, de l'avis de la plupart des délégués de 39 pays qui assistent au congrès mondial de la chambre internationale du commerce. Les délégués anglais disent que le monde se relève de la dépression et les Etats-Unis prédisent une nouvelle ère de progrès pour le pays.

Extrait de "l'Appel de la Race"

par Alonié de Lestres.

Légendes de Victor Barrette. *Rédacteur au journal "Le Droit".* **Illustrateur: Jules Paquette.**

Editeur: "L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada", Section des Trois-Rivières.



Comme les miens. Père. j'ai dû être nomade. Je craignais tant le sort des êtres désorbités. Je sais qu'il faut semer toujours.

Le prêtre patriote exultait. Et Lantagnac. droit. heureux: J'ai promis à mes ancêtres de leur restituer et leur ramener mes enfants.

VERS LA CONQUETE

Le soir. on s'inquiéta au foyer Lantagnac. Lui, on le blâmait d'être allé à Saint-Michel. dont "on ne parlait pas le pauvre français."

Cependant. Jules de Lantagnac revenait à la maison. Il n'entendait pas résonner sans effroi le mot si grave: Un chef nous est né!



Il allait lentement. comme pour condenser ses enivrantes impressions. Et il regardait Ottawa devant lui .plein de son âpre avenir.

Mais au-dessus de la falaise qui surplombe le pont interprovincial. un homme de bronze l'appelait. un ancêtre: Samuel de Champlain.

Puis l'obstacle insoupçonné jadis obscurcit son regard: sa femme. Maud Fletcher. étrangère et deux fois étrangère maintenant. pensait-il.

Et mes enfants. que diront-ils? Me suivront-ils. eux que j'ai élevés avec des pensées anglaises. Et. sous l'angoisse. il entra à domicile.

Pour lire au foyer

Une grave déclaration du Pape sur l'eugénisme et la stérilisation

Un Congrès international s'est tenu à Rome, il y a quinze jours, dont le Saint-Père a reçu les membres en une importante audience, dans la salle Consistoriale. Il a fait, à cette occasion, de graves déclarations sur la question de l'eugénisme. Nous en publions le texte selon "l'Osservatore Romano":

Après avoir dit quelques mots des devoirs professionnels de ces hommes de science, devoirs de vocation et de charité qui sont tout à leur honneur et à leur mérite, le Saint-Père voulut ajouter quelque chose concernant sa mission à lui, son mandat apostolique: ce lui était même un devoir, et un devoir de charité, le Pape étant le Vicaire du Dieu de charité. Or, la charité ne saurait être inférieure à la vérité; elle doit même avoir la vérité pour contrefort. C'est pour cela que le Pape voulait faire une confidence à son illustre auditoire, en toute simplicité et franchise, comme le requièrent sa mission elle-même et aussi les sentiments paternels avec lesquels il tenait à lui parler. Qu'avait-il donc à dire? Tout d'abord, le Pape ne pouvait pas ne pas rappeler ce qui était advenu en une circonstance toute semblable. Il s'agissait de la visite que lui avait faite un autre groupe d'hommes de science, d'une audience de deux cents membres d'un Congrès d'astronomie et d'astrophysique. En cette occasion, après avoir félicité ces Messieurs pour les travaux et les sujets développés au Congrès, dont lui-même avait pris connaissance, le Pape les félicita tout spécialement d'avoir écarté des délibérations du Congrès un sujet qui semblait vraiment déplacé, car il concernait la réforme du calendrier grégorien. Sa Sainteté avait donc félicité ses auditeurs d'avoir omis ce thème, qui n'avait aucune raison de paraître dans leurs programmes de travaux, car ce n'est pas aux astronomes ou aux physiciens qu'il incombe de s'occuper de la modification éventuelle de l'année liturgique, de l'année ecclésiastique.

Les membres distingués du Congrès des hôpitaux avaient certainement saisi la pensée du Pape: à eux aussi il devait apparaître juste et naturel que certains des sujets inscrits sur le programme de leur Congrès, comme celui de l'eugénisme et de la stérilisation, eussent été omis sans aucun dommage, dans des réunions où il s'agissait des hôpitaux et de tout ce qui concerne leur bon fonctionnement et leur prospérité; d'autant plus que le Souverain Pontife lui-même a parlé personnellement de la stérilisation dans une de ses Encycliques. la condamnant davantage encore au nom de l'humanité que de la religion, et au nom des plus grandes intelligences du monde et des autorités les plus qualifiées dans la connaissance de cette question. Sans oublier que des déclarations explicites sur l'eugénisme et sur la façon de l'appliquer n'ont pas manqué de la part du Saint-Siège. Le Pape espérait donc que ses illustres auditeurs ne lui en voudraient pas pour l'entière sincérité avec laquelle il leur avait exprimé sa pensée.

Dans ce domaine, en effet, n'entrent pas seulement en jeu la médecine ou la chirurgie: il y a d'autres voix à écouter: l'humanité, le bien commun, le devoir de n'enlever à personne, surtout quand il s'agit du bien sacré de la famille, ni pour des raisons d'eugénique, ni pour aucune autre raison, ce qui est évidemment le droit naturel de chacun.

Quelqu'un a dit, au cours du Congrès, que la question n'était pas mûre encore, qu'il fallait la renvoyer à un Congrès plus important: il s'agirait donc d'un sujet seulement différé. Mais, de toutes façons, et en n'importe quel autre Congrès, il serait absolument déplacé. Quelqu'un avait même dit que d'ici peu toutes les nations suivront et imiteront ce que fait l'Allemagne. Le Pape tenait à déclarer que, bien qu'il appréciât ce qu'il dût à l'Allemagne et bien qu'ayant dans ce pays, non seulement des relations d'ancien bibliothécaire, mais de véritables et excellentes amitiés, dans tous les domaines scientifiques, il avait la conviction que si ces tendances étaient, malheureusement reçues par les peuples, les Etats, les gouvernements, si elles devaient entrer dans la vie pratique, si, en un mot, elles devaient être appliquées — ce que le Pape avait, d'ailleurs, grand'peine à croire, — alors son devoir lui suggérerait ce que, comme suprême Pasteur, il doit dire et demander par tous les moyens. On arriverait, en effet, à cette vision du monde (Weltanschaung) païenne, aussi bien dans la vie individuelle que collective, qui ne tarderait pas à apporter avec soi les pires conséquences de désastres inexorables. On retournerait en plein paganisme. L'ancien monde païen nous a donné, il est vrai, des monuments classiques de littérature, de poésie, d'architecture et d'autres arts encore, mais il nous a donné aussi ce que rappelle la grande parole de saint Paul: un monde sine affectione, sine misericordia, un monde sans amour et sans pitié. C'est à cela, à ces conséquences, que l'on arriverait!

———:::———

MUSSOLINI ET LA FAMILLE

Mussolini a reçu Mlle Titayna dont l'audacieux reportage en Crète est connu. Voici ce que lui dit le Duce entr'autres considérations économiques et sociales:

—Vous croyez à la surproduction. Il n'y a pas de surproduction. Il y a une sous-consommation. La dénatalité est une des causes de la crise. Il faut avoir des enfants, beaucoup d'enfants. Moi, j'en ai cinq. L'enfant est un consommateur remarquable car il détruit tout: ses livres, ses vêtements; il mange! La vie économique d'un pays dépend de sa population. Croire qu'un peuple nombreux devient un peuple pauvre est une monstrueuse erreur. Quand j'étais jeune, j'ai vécu dans une province dépeuplée et misérable; aujourd'hui elle est très habitée, aussi la vie y est-elle plus facile. Les nations doivent avoir beaucoup d'enfants si elles ne veulent pas mourir. J'aime la vie, la jeunesse, les êtres qui vibrent.

Quand Mussolini parle de ces questions, il y a en lui une telle conviction, une telle flamme, que l'on comprend sa force psychique, sa force tout court.

Il continue:

—Les seuls peuples forts, les conquérants de l'avenir seront ceux qui auront beaucoup d'enfants.

—Duce, mon père a été tué à la guerre avec beaucoup d'autres de ma famille, Comprenez-vous pourquoi, peut-être, les mères françaises hésitent à avoir des enfants?

—Votre père n'aurait pas été tué si la France dès avant 1870 avait eu une moyenne de cinq enfants par foyer.

—Peut-être........

Je me sens tout à coup, moi, femme sans enfants, un être inutile, rejeté hors du jeu.

Et le Duce murmure:

—Comparez les puissances démographiques de la France et de l'Allemagne! Vous êtes, malgré l'apport de l'Alsace et de la Lorraine, 40 millions en décroissance. Les Allemands sont 70 millions. Faites le calcul dans un temps!

—Faudra-t-il donc toujours songer à des guerres?

—Non. A la Paix. Construire la Paix. La Paix avant tout. Mais pour la bâtir, il faut des peuples jeunes et forts. Voyez-vous, ce qui rend la situation de l'Europe difficile, c'est qu'il se trouve des peuples qui s'accroissent en nombre et d'autres qui sont en recul démographique. La démographie est la clé de l'Histoire du Monde.

—Duce, j'ai beaucoup voyagé en Extrême-Orient. J'y ai appris la haine de la population qui grouille.

—Pourtant, l'explication de l'Extrême-Orient est aussi une question de population.

—Depuis quelques années, on a signé le "Birth Contrôl".

—Je déteste ce mot. Comme celui de confort. Le confort, cela sent l'amollissement, l'aveulissement. Chaque homme doit garder sa part de barbarie. Il faut être dur. Admettre le froid et la faim, la lutte. La facilité de vie amène souvent la décadence. Un homme ou un peuple qui songe d'abord à son confort n'est pas un peuple fort. D'ailleurs, vous me comprenez, mademoiselle, le confort n'est pas le premier de vos soucis.

—C'est vrai...... Vivre dangereusement........

—Non, vivre fortement. Etre fort contre soi-même, pour avoir le droit d'être fort pour les autres....... "

Pour un voyage à la stratosphère

Près de Rapid City, S. D., l'équipage du fameux ballon de la stratosphère s'occupe des derniers préparatifs de l'envolée dont la date dépend de la température.

L'homme de la rue

....Je suis l'homme de la rue....

....l'homme qui a sa femme et ses mioches.

....l'homme qui travaille tous les jours, du matin au soir, et qui ne s'en plaint pas.

....l'homme simple, qui ne cherche pas midi à 14 heures.

....l'homme pas méchant, qui y va de sa pièce de dix sous dans la rue pour les tuberculeux, et qui s'est privé d'un paquet de tabac pour l'église Sainte-Odile, par rapport à sa brave femme de mère qui était Alsacienne.

....Je suis l'homme de la rue....

* * *

....Je suis l'homme de la rue....

....celui qui ne va pas, tous les dimanches, à la messe; mais qui aime bien sa vieille église tout de même.

....celui qui aime la paix.... qui déteste la guerre, mais qui, résolument, a pris sa musette en 1914 et est allé se battre pour la France.... sa chère France à laquelle il ne faut pas toucher.... Ah non, alors!....

....et qui, pour elle, a reçu du plomb.... a reçu aussi une croix de guerre, dont il est très fier, et qui est épinglée, en belle place, au-dessus de son lit, et que les petits enfants regardent souvent, le soir.

....Je suis l'homme de la rue....

* * *

....Je suis l'homme de la rue....

....Et je ne comprends rien à tout ce qui s'est manigancé cette semaine.

A la maison, c'est moi qui suis le chef. Quand je dis une chose, la bourgeoise obtempère et les gosses aussi.

C'est dit.... c'est dit!

Et voilà qu'on me raconte que le ministère est renversé....

Pourquoi....?

Parce qu'il a réclamé les pleins pouvoirs!.... Mais comment pourrait-il gouverner, s'il n'a pas le pouvoir nécessaire....?

... Alors, on le remplace par un Monsieur Bouisson qui est très bien, paraît-il, mais qu'on démolit aussitôt.

Puis, par un Monsieur Piétri, très bien aussi, qui ne peut même pas commencer.

Puis, par un Monsieur Laval, très bien encore, qui y était autrefois.... qui y est revenu.... puis reparti.... pour revenir encore!....

Vous y comprenez quelque chose....?

* * *

....Je suis l'homme de la rue....

....Si un ministère est très bien, pourquoi le renvoyer....? Et juste au moment où il commençait à connaître un peu le maniement de la machine.

Et s'il est renvoyé, pourquoi le faire revenir....?

Moi, j'ai appris à être menuisier, et je reste menuisier....

Or, je vois tel ministre qui voltige d'un ministère à l'autre.... puis encore à un autre!

J'en vois même un, auquel on offre les Finances ... un certain Monsieur Delbos.... et qui répond:

—Les Finances....? Connais pas!

Alors, s'il ne les connaît pas, pourquoi qu'on les lui offre....?

Et ça doit être bien compliqué, les Finances!....

Non, vraiment, l'homme de la rue ne comprend pas!

* * *

....Je suis l'homme de la rue....

....A ce propos de "Finances", moi, je suis assez inquiet.

....Je varlope, et je rabote, et je fais des copeaux pour gagner une quarantaine de francs par jour.... et quelquefois même 50.

Et vous savez, il en faut de l'huile de bras! Mais enfin 50 francs, c'est 50 francs!

....Le soir, quelquefois, avec la bourgeoise, quand les enfants sont couchés, on tire de dessous les draps du tiroir le porte-monnaie.... un vieux porte-monnaie qui a servi aux anciens, et dans lequel, franc à franc, on met les économies....

* * *

Il y a déjà dedans près de 4,000 francs!....

....Je vais vous dire!.... C'est pour acheter un petit jardin près de Bagnolet, et y faire pousser des salades, des poireaux et des pommes de terre....

Alors, qu'est-ce qu'on me raconte!.... que le franc va être diminué de moitié!....

La catastrophe!....

Ainsi, avec 4,000 francs, je n'aurai plus que 2,000 francs dans le porte-monnaie....?

Les autres 2,000.... où seraient-ils donc passés....?

Dans les poches de qui....?

Cela, je ne peux pas encaisser!

Et voilà où je comprends de moins en moins....?

* * *

....Je suis l'homme de la rue....

Quand il y a des coups de Trafalgar, une chose me frappe très particulièrement: ce sont **toujours les mêmes bonshommes** qui entrent et qui sortent.... et qui re-entrent et qui re-sortent. .

Comme si, dans toute la France, il n'y avait qu'eux!....

Ca se passe comme au tourniquet du Théâtre des Gobelins et des Bouffes du Nord. Mais là, c'est par rapport que ces théâtres-là, ils n'ont pas beaucoup de figurants.

Tandis que là-bas, ils sont plus de 600! Et payés très cher.... Il doit bien y en avoir pourtant qui valent quelque chose!....

J'ai l'impression que tout cela n'est pas franc du collier.... Il se passe des histoires, comme si on tendrait, devant les pauvres types comme nous, une toile d'araignée..?

Seulement, on ne voit pas l'araignée....

* * *

....Je suis l'homme de la rue....

Les camarades me passent les journaux....

Quand je lis toutes les combines, je me crois chez le pharmacien, où je vais chercher des cachets pour ma bourgeoise.

....Il prend un peu dans un bocal.... puis un peu dans un autre.... et encore dans un autre....

Mais la France, elle a besoin d'hommes.... d'honnêtes hommes.... pas de combines.... pas de cachets!

* * *

....Je suis l'homme de la rue....

....Je ne comprends rien à ce micmac, sinon que c'est bien inquiétant, et pour tout le monde.

J'ai une grande épicerie à ma porte.... Si elle était menée comme est menée la France.... si tout y était au pillage.... Si les garçons renvoyaient le patron tous les deux jours, je pense que tout irait vite dans la mélasse

Et tant de camarades sont morts pour que la France vive!....

Et la France, c'est nous, qui ne refusons pas de travailler, mais qui voulons que l'ordre règne dans la maison.... dans cette grande maison qu'on appelle la Patrie, qui n'est pas à **quelques-uns**.... mais à TOUS....

* * *

....Je suis l'homme de la rue....

....l'homme qui a sa femme et ses mioches.

....celui qui n'est ni blanc, ni rouge, mais qui est bleu, blanc, rouge....

Pierre L'ERMITE.

L'ENCAN

L'huissier, avec des bottes sales, monta sur une table et s'adressa à nous comme un candidat à ses électeurs:

— Messieurs, la vente va commencer tout de suite: les conditions sont: cash, pas de crédit; et dépêchez-vous ou de me donner des "bids", car j'ai deux autres "engagements" c'te matinée! Le premier article que nous allons offrir, messieurs, est une huche toute neuve. A combien la huche?

Le mobilier était distribué dans les deux chambres de devant; la troisième était vide: quant à la quatrième, la mise à l'enchère du premier objet me permit de voir ce qu'elle contenait; car aux dernières paroles de l'huisser, la porte s'entre-bailla doucement et la tête pâle d'un enfant de cinq ou six ans se montra par l'ouverture.

D'abord, je ne vis que cela, car cette chambre était un cabinet noir: mais peu à peu, la porte s'ouvrit davantage et je pus distinguer tout l'intérieur.

Je puis vous raconter cela aujourd'hui, car douze mois se sont déjà passés depuis lors; et, dans douze mois, les larmes se sèchent et les sentiments s'émoussent. Mais je vous assure que, ce jour-là, j'aurais mieux aimé ne pas avoir vu.

Dans un coin du cabinet, sur un grabat, était étendu un homme jeune encore, mais brisé par la maladie et les privations. Près de lui, sa femme était assise sur une chaise de bois, et tenait un petit enfant sur ses genoux. Deux autres enfants, un peu plus âgés, dont l'un avait ouvert la porte, se tenaient près du lit, les yeux rouges. Tout ce monde avait pleuré et pleurait encore; mais ce n'est pourtant pas cela qui me fit le plus de peine.

Ce qui était le plus navrant, c'était de voir le petit s'amuser et rire en cherchant à prendre les larmes qui coulaient lentement sur les joues de sa mère. Ce rire du bébé, au millieu de l'affliction de toute cette famille, avait quelque chose de poignant, pauvre chéri, au moins il ne comprenait pas ce qu'il faisait et jusqu'à quel point son rire était cruel. Hélas! combien de personnes raisonnables affichent aussi une joie inconvenante en présence d'une douleur qui aurait droit à plus de sympathie! Combien de dames riches vont, en grande toilette, et couvertes de bijoux, porter leur obole au pauvre qui meurt de faim dans sa mansarde!

La huche fut adjugée, pour une somme insignifiante, à un homme qui n'en avait pas besoin, et qui ne l'achetait, disait-il, que pour rendre service.

C'était un premier déchirement dans la famille: car cette humble huche, qui sait quels souvenirs elle renfermait? Comme ses possesseurs, elle venait, sans doute, de quelques campagne voisine: elle avait été la première pièce du ménage; combien de bouches ses flancs généreux n'avaient-ils pas nourries, jusqu'au jour où, comme tout le reste, la famine l'avait atteinte? De quels petits drames intimes n'avait-elle pas été témoin? Quels pleurs n'avait-elle pas vu couleur?— Pleurs de joie ou de tristesse, car c'est dans les larmes que tous nos sentiments viennent se fondre et se mêler.

On mit successivement à l'enchère la table autour de laquelle la petite famille s'était si souvent réunie, après une journée laborieuse, pour le repas du soir; les chaises de bois qui avaient guidé tour à tour les pas mal assurés de chacun des enfants; les chaises, ces objets qui servent de tables, de maisons, de voitures et même de coursiers fringants ou rétifs!

On vendit encore une petite armoire vitrée à deux compartiments, dont l'un contenait le linge et l'autre la vaisselle ébréchée; le tiroir du milieu renfermait un contrat de mariage et deux lettres très précieusement conservées, feuilles légères qui avaient surnagé sur le gouffre où s'étaient englouties une à une les illusions d'autrefois.

Puis, passèrent tour à tour, sous les yeux profanes et indifférents de ce petit public, vingt autres objets dont chacun était lié intimement à cette vie intérieure que la main de la justice venait ainsi disséquer toute palpitante encore: un pauvre violon, criard, affreux, mais admirable aux oreilles des enfants qui avaient confiance en lui quand le père le faisait grincer; un livre à gravures coloriées, qui ne s'ouvrait que dans les grandes occasions, la pendule qui avait marqué toutes les phases de cette vie, courant rapidement sur les minutes joyeuses et lentement sur les heures tristes: silencieuse mantenant, car elle ne sonnait plus depuis que la maladie et l'insomnie étaient venues s'asseoir au chevet du lit.

Enfin, la voix de l'huissier s'arrêta: tout ce que la loi peut saisir avait été vendu, et au chiffre que j'avais noté le produit ne dut pas couvrir la moitié des frais. Une voiture, qui stationnait à la porte, transporta les meubles les plus lourds; quand au reste, chacun emporta sous son bras ce qu'il avait acheté.

Une demi-heure après, il ne restait plus, dans cette maison naguère souriante et chaude, que l'horreur et le froid des murs et des planchers dégarnis et souillés. Je me trompe, il restait encore la malade et le désespoir, qui sont peut-être allés, le lendemain, élire domicile dans la chambre somptueuse du propriétaire dont la cupidité venait, aujourd'hui, de commettre cette infamie. Car, il ne faut pas s'y tromper, après la justice des hommes, il y a encore, et heureusement, la justice de Dieu.

Napoléon LEGENDRE.

(Echos de Québec.)

———:::———

Historiettes et anecdotes

Paris "fin de siècle"

LES CHEVEUX DU PIANISTE

Paris "fin de siècle".

Aux approches de l'an 1000, on appelait "fin de siècle" tout ce qui paraissait hardi ou inconvenant, et qui aujourd'hui, hélas! semblerait. anodin. Une des inventions proclamées le plus "fin de siècle" fut la plaisanterie de la ferme.

Elle avait été introduite dans une reprise de l'Assommoir, à l'Ambigu. L'artiste qui faisait Mes-Bottes, et tout le monde s'esclaffait.

—Dimanche, on va à la ferme.

Son interlocuteur demandait naïvement:

—Quelle ferme?

—Ta g....le! répondait Mes-bottes, et tout le monde s'esclaffait.

Cela gagna la rue. A chaque instant, on entendait quelqu'un parler de ferme et, sur interrogation, répondre: "Ta g....le!"

Puis, on raffina. On chercha d'autres mots qui pussent provoquer une question amenant une réponse aussi spirituelle, dut on recourir à l'à peu près le plus hardi. Et c'est ainsi qu'un jour un malin inventa ceci:

—Comment donc s'appelait ce personnage biblique, ce général qui, assiégeant une ville juive, fut tué par une femme qui lui coupa la tête?....

—Holopherne! s'écriait l'interpellé, triomphant, qui s'entendait aussitôt répondre:

—Ta g....le!

Voilà comme s'amusaient spirituellement les Parisiens de l'an 1900.

UNE ALERTE

Le Père Monsabré, qui fut, il y a vingt-cinq ans, le grand orateur de la chaire de Notre-Dame à Paris n'était pas ennemi d'une douce plaisanterie.

Il se trouvait un jour à la maison-mère lorsque le prieur donna lecture d'une lettre qu'il venait de recevoir d'un brave curé de campagne demandant un prédicteur pour une fin de mission. Personne d'autre ne se trouvant libre, le Père Monsabré dit simplement:

—J'irai.

La veille au soir, il était au presbytère. A la personne d'âge canonique qui vint lui ouvrir, il exposa:

—Monsieur le cu....le cucu.. le curé a demandé un pré.... pré ....prédicateur. Veuillez lui annoncer le Pè.... le Pè.... le Père Dumoulin.

Et introduit:

—Bonsoir.... mo..mo monsieur le curé; je .. je.. je viens, sur l'ordre de ....de.... notre Prieur, vous .... vous.... prêter mon concon .... con .... con mon concours pour la cé.... la cé ....la cécé.... la cérémonie de demain....

Le curé, abasourdi, fait cependant le meilleur accueil au religieux; mais il se demande ce qu'il va pouvoir en faire. Il passe une nuit plutôt agitée.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LA POLITIQUE

Les cartels en faveur de la Commission

Ils sont opposés à la spéculation — Le témoignage de M. L.-C. Brouillette, président

PAS DE SPECULATION

OTTAWA. — Les cultivateurs de l'ouest qui sont membres de la Co-Operative Wheat Producers sont favorables à l'établissement d'une Commission fédérale des céréales, a déclaré M. L.-C. Brouillette, fermier et président de ce cartel, au comité parlementaire spécial qui étudie la question. C'était l'autre côté de la médaille. Jusqu'ici, le comité n'a entendu que des commentaires oppositionnistes. M. Brouillette affirme que les cultivateurs veulent une agence centrale de vente et préfèrent la commission que le gouvernement projette d'établir aux conditions qui existent actuellement. Le témoin fut sur la sellette pendant toute la réunion de la matinée. Contre-interrogé par M. J.-L. Ralston, de Yarmouth-Shelburne, il préconisa la création d'une commission ayant le contrôle exclusif de la récolte de blé, pourvu que les fermiers reçoivent un prix minimum et une part de tout profit que l'on fera. M. Ralston lui rappela que le bill ne prévoyait pas spécifiquement le paiement aux producteurs d'une somme minimum au comptant aux élévateurs. M. Brouillette affirma qu'il était en faveur du bill, à tout événement, plutôt que de la situation actuelle. Il appuya aussi les efforts faits par M. John-I. McFarland, gérant général de la Canadian Co-Operative Wheat Producers, qui, depuis 4 ans, avec le crédit du gouvernement, soutient le marché du blé. On notera que M. McFarland est gérant du cartel dont M. Brouillette est président.

COMME FERMIER

Je vous soumets mon opinion, dit M. Brouillette, à titre de président de la commission centrale des cartels de blé et de président de la Saskatchewan Wheat Pool. J'appui le bill créant une commission fédérale des céréales. Je ne suis pas commerçant de grains, mais fermier et, comme tel, je ne traite pas des aspects techniques de la question mais tout simplement de l'attitude des producteurs organisés à l'égard de la législation que vous soumettez. M. Brouillette soumet alors un mémoire représentant les vues du cartel. On y lit depuis 1919, le seul moyen pour les producteurs de l'Ouest d'obtenir de meilleurs prix pour le fermier, c'est de confier le contrôle de la récolte tout entière à une agence centrale de vente. Cette opinion s'affirme davantage à cause des événements qui se sont déroulés depuis quatre ans. N'avaient été les transactions McFarland, appuyées par le gouvernement, le prix du blé serait tombé plus bas, peut-être, qu'en 1932. En appuyant l'établissement d'une commission des céréales les cartels n'ont d'autres intérêts à coeur que ceux des producteurs. Nous voulons aussi que les consommateurs soient traités avec justice. Nous ne voulons pas que les produits de nos fermes soient la proie des spéculateurs et des profiteurs. Nous ne voyons pas quelle serait l'utilité d'une bourse des futurs, si l'on établit une commission des céréales. Nous croyons qu'une pareille bourse nuirait à la commission. Comme cartel de producteurs de grains, nous ne croyons pas qu'il soit dans les intérêts de l'ouest du Canada d'encourager le grand public à spéculer sur les grains lorsque ceux qui manipulent leur argent avouent qu'ils sont presque sûrs de perdre. Sir Herbert Robson et Lord Crawford, en Angleterre, en 1930, ont affirmé que la spéculation faite à Chicago tendait à réduire le prix par les consommateurs, tout simplement parce qu'une bonne partie du public qui joue à la bourse perd.

UN SEUL INTERET

Nous estimons qu'une commission des céréales, qui ne serait intéressée qu'à la vente de blé canadien, serait en meilleure posture pour mettre notre blé sur le marché que toute agence internationale dont le seul intérêt est de faire un volume d'affaires, sans tenir compte de l'origine du blé.

Le témoin refuse de dire si oui ou non, les transactions faites sur les futures, à la bourse de Winnipeg, depuis trois ou quatre ans, ont été détrimentaires aux intérêts des producteurs. En réponse à une question de M. Ralston, M. Brouillette dit qu'il ne croit pas que ce soit dans les intérêts du Canada de vendre 300,000,000 de boisseaux de blé à 30 sous chacun plutôt que 100,000,00 à $1.00. M. Ralston croit qu'on a trop accumulé de blé.

On demande McFarland à la présidence

Témoignage de Paul-F. Brett au comité parlementaire sur les céréales

M. RALSTON

OTTAWA. —Les autorités des cartels de blé de l'ouest se sont prononcés en faveur du bill créant une commission fédérale des céréales, qui contrôlerait, la vente de la moisson de blé toute entière. Elles ont témoigné au comité parlementaire spécial chargée d'étudier cette question.

Paul F. Brett, fermier de Kenmay, Manitoba, président du cartel manitobain et directeur de la Canadian Co-Operative Wheat Producers, Limited, deuxième témoin des cartels, déclara parler au nom des producteurs et des cartels. Les producteurs, dit-il, veulent tous voir passer le bill et M. McFarland premier président de la commission.

LES TEMOINS

M. L.-C. Brouillette, fermier et président du cartel de blé de la Saskatchewan, défendit les transactions des cartels et les mesures prises par M. McFarland pour stabiliser les prix du blé. M. Brouillette se prononça carrément en faveur de l'établissement de la commission des céréales, telle que proposée dans le bill gouvernemental. Il aurait voulu même que cette commission ait le pouvoir d'avancer au cultivateur un prix minimum, au lieu d'un paiement partiel, avec solde plus tard. La mesure, opina-t-il, est mieux adaptée à la situation au Canada que les méthodes dont se sert l'Argentine. Le projet actuel du gouvernement canadien est de confier à la commission le pouvoir d'acheter toute la moisson pour la revendre par l'entremise des agences d'exportation. En Argentine, la commission n'achète que lorsque blé baisse à moins qu'un prix fixé, et vend aussitôt que possible, en absorbant toute perte.

CONTREINTERROGATOIRE

M. J.-L. Ralston, libéral de Shelburne-Yarmouth, contre-interrogea M. Brouillette longuement sur les raisons pour lesquelles M. McFarland et les cartels avaient accumulé des surplus de blé au lieu de les vendre aux prix mondiaux. Le témoin répliqua que si le blé avait été lancé en qantité sur le marché, le prix en serait tombé bas. L'Argentine, dans le but de vendre, aurait abaissé ses prix davantage Le colonel Ralston note que c'est là une opinion pessimiste, dont il faudrait conclure que le Canada doit continuer à accumuler des surplus tant que l'Argentine aurait du blé à vendre. Le témoin précise qu'il faut tenir compte de plusieurs facteurs pour porter un jugement sûr et exprime l'espoir qu'éventuellement, les pays producteurs de grains collaboreront.

M. Charles Stewart, libéral d'Edmonton-ouest, voulut faire dire à M. Brouillette quelle politique la nouvelle commission devrait usivre. Ferait-elle bien de vendre aux prix mondiaux ou tenter d'améliorer ces prix en emmagasinant son blé. Mais le témoin ne veut pas se prononcer. Il laisse la commission libre de faire ce qu'elle jugera le plus à propos.

AUCUNE SURPRISE

M. Brett, de son côté, dit qu'il n'a pas été surpris de constater que les commerçants de grains de Winnipeg s'étaient opposés au bill, puisque leur commerce en souffrira. Il nie que les cartels soient responsables des surplus accumulés.

IL EN AURAIT COUTE CINQUANTE DEUX MILLIONS

OTTAWA.— Il en aurait coûté $52,000,000 comptant et environ $154,000,000 en obligations pour assumer les responsabilités de la Canadian Co-Operative Wheat Producers, Limited, au 31 mai cette année. L'emmagasinage de blé n'a baissé que légèrement depuis lors. Tels sont les renseignements fournis par Robert Finlay, trésorier de la compagnie, au comité parlementaire chargé d'étudier le projet d'établissement d'une commission fédérale des grains. Ces chiffres, a expliqué le témoin, supposent que tous les 228,000,000 de boisseaux que la compagnie contrôlait au 31 mai dernier eussent été remis à la nouvelle commission. On a prétendu, cependant, que pareil montant de blé n'était pas disponible dans le pays pour remplir toules les options détenues par John I. McFarland. A ce propos, M. McFarland a télégraphié au comité hier, disant: "Il est évident que ni le gouvernement ni la commission projetée ne pourront recevoir ou se faire livrer plus de blé qu'il n'y en a, de fait, emmagasiné au Canada."

LES OBLIGATIONS

Lorsque M. McFarland, son président, acquit les titres de blé des trois cartels provinciaux de l'ouest, la Co-Operative acquit 76,720,000 boisseaux de blé à un coût moyen de 60.534, le 31 août 1931, dit M. Finlay. Au 22 juin 1935, la dette de la Co-Operative aux banques était de $79,333,000, les dépôts sur marges de $27,510,000, les stocks de grains en mains, d'une valeur de $40,202 000 soit, en réalité, des obligations nettes de $11,62',000 envers les banques.

RAMSAY MacDONALD QUITTE DOWNING STREET

Ramsay MacDonald, premier ministre d'Angleterre est photographié ici au moment où il quitte Downing Street pour s'acheminer vers le palais de Buckingham afin de présenter sa résignation en faveur de Stanley Baldwin.

DECLARATION CONTRADICTOIRE DE M. McIVOR

Il confirme celle de M. Bennett au sujet des options détenues par McFarland

OTTAWA. — Au comité parlementaire qui étudie le projet d'établissement d'une commission des céréales, Georges-A. McIvor, adjoint de M. McFarland, président de l'agence gouvernementale sur les grains, a confirmé la déclaration faite par le premier ministre Bennett, aux Communes, à l'effet que M. McFarland détenait des options pour 25,000,000 ou 35,000,000 de boisseaux de blé de plus que l'approvisionnement visible à même lequel on pourrait satisfaire ces options. Cette déclaration vient en contradiction avec les témoins de la bourse des grains qui ont soutenu que la différence entre l'approvisionnement visible de blé canadien, qui est de 250,000,000, et les 228,000,000 d'options que détient McFarland, était faite d'offres légitimes sur la farine et le blé en transit. "Mon opinion, dit M. McIvor, après avoir analysé les chiffres de l'approvisionnement visible au Canada et considéré le montant de blé détenu pour les fins de stabilisation, c'est qu'il y a, de toute évidence, beaucoup de transactions à découvert à la bourse de Winnipeg

Ne pouvait coudre un bouton

Ses mains étaient paralysées par le rhumatisme

71 MORTS

TOKIO. — Les tempêtes et les inondations à Osaka, Kyoto et à Kobe, portent à soixante et onze le nombre des victimes. Et les dommages sont évalués à environ $12,000,000. Beaucoup d'autres personnes manquent encore à l'appel.

$1,000,000 en salaires aux fonctionnaires

Crédits spéciaux demandés pour les promotions et les augmentations au service civil

6,500 BENEFICIAIRES

Les suppléants recevront le salaire attaché à leurs responsabilités

OTTAWA. — Les fonctionnaires se réjouissent de ce que le gouvernement ait jugé à propos d'inclure, dans les crédits spéciaux, une somme de $1,000,000 pour la réhabilitation des promotions rémunérées et des augmentations de salaires au service civil. On dit au ministère des Finances que le gouvernement décidera peu après la prorogation quelles augmentations on donnera.

On croit que tous les fonctionnaires en bénéficieront, particulièrement ceux dont les services sont les plus méritoires. Les crédits pourvoient aussi à la restauration des positions qui ont été abolies depuis 1932 par suite des retraites et des mortalités. De plus, tous les temporaires nommés par la Commission du Service civil depuis deux ans deviendront permanents. Les quelques 200 fonctionnaires qui détiennent des postes temporaires de promotion recevront le salaire plus élevé que justifient leurs nouvelles responsabilités. On affirme aussi que le gouvernement affectera une somme de $10,000 pour augmenter le salaire de sous-ministres suppléants qui n'ont pas eu d'augmentation malgré leur promotion.

LES BENEFICIAIRES

Si l'on restore les promotions et les augmentations, environ 6,500 fonctionnaires en bénéficieront, dont 2 500 à Ottawa et 4,000 dans le reste du pays.

M. V.-C. Phelan, président de la Fédération du Service civil du Canada, et d'autres officiers des associations de fonctionnaires ont été heureux d'apprendre cette nouvelle mais ont préféré ne pas faire de commentaires avant d'avoir une explication officielle de la part du ministre des Finances. Un officier de son ministère expliqua que le cabinet n'avait pas encore eu le temps de décider de la nature précise des augmentations. Il se peut, dit-il, que plusieurs positions qui ont été abolies depuis deux ans soient rétablies. Les augmentations ne seront pas automatiques mais fondées sur les bons services et le mérite.

Prix des produits agricoles (LIGNE PLEINE)
Prix de la gazoline (LIGNE POINTILLÉE)
ANNÉE TYPE 1913 = 100
260 240 220 200 180 160 140 120 100 80 60
1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1929 1930 1931 1932 1933 1934

Une somme de $1,000,000 pour stabiliser l'industrie laitière

Le gouvernement fédéral voudrait maintenir les prix du fromage jusqu'à ce qu'ils aient atteint un niveau à peu près équivalent à celui du beurre

OTTAWA.—La somme de $1,000,000 qui est inscrite dans les crédits supplémentaires, déposés aux Communes, pour l'administration de la vente dirigée des produits naturels servirait à organiser, à stabiliser, comme l'on a accoutumé de dire, l'industrie laitière.

Le but du gouvernement serait de maintenir les prix du fromage jusqu'à ce qu'ils aient atteint un niveau à peu près équivalent à celui du beurre. Ce niveau est bien au-dessus des prix actuels pour le fromage sur les marchés extérieurs.

L'industrie laitière, dans son ensemble, se trouve, paraît-il, assez embarrassée par suite des hauts tarifs qui protègent le beurre canadien et par suite des mesures prises par diverses commissions provinciales pour la fixation du prix du lait vendu et consommé en nature.

Tandis que fabricants de beurre et laitiers ont reçu de hauts prix pour leurs produits, par suite des mesures artificielles indiquées, les fabricants de fromage ont dû se contenter des prix sur les marchés extérieurs, attendu que la plus grande partie de notre fromage est exportée.

L'INDUSTRIE DU FROMAGE MENACEE DE RUINE

Comme conséquence, l'industrie canadienne du fromage serait menacée de ruine, car les producteurs laitiers cherchent à vendre leur lait nature ou encore pour la fabrication du beurre, Le Canada en serait bientôt au point de produire plus de beurre qu'il n'en peut consommer et sans perspective de vendre le surplus de sa production à l'étranger. Et dans le cas où l'exportation serait possible, les producteurs devraient accepter les prix de l'étranger qui sont très bas.

Il s'ensuivrait alors une baisse marquée du prix du lait. Le fromage canadien fait prime sur le marché anglais. Mais notre production de fromage, à cause des circonstances indiquées, a considérablement diminué depuis quelques années. Si bien que le Canada ne serait plus en mesure d'approvisionner le marché anglais.

Le gouvernement se fait voter un million pour remédier à la situation. On ne voit pas cependant comment il s'y prendra, si ce n'est par une nouvelle politique de prime à la production.

A l'heure actuelle, les prix du beurre et du fromage s'équivalent à peu près, mais il n'en a pas été ainsi pendant près de trois ans.

Trois millions pour T. publics

OTTAWA.—Le gouvernement a demandé aux Communes, de voter environ $3,000,000 pour divers autres travaux publics au Canada. On note, aux crédits spéciaux déposés par Sir George Perley, une somme de $10,000 pour le Nouveau-Brunswick, de $196,000 pour Québec, de $474,500 pour Ontario, de $65,000 pour le Manitoba, $40,000 pour la Saskatchewan, $547,000 à l'Alberta, $354,500 pour la Colombie anglaise et $22,500 pour les immeubles publics en général.

Pour les ports et rivières, les appropriations sont les suivantes: Nouvelle-Ecosse, $182,100; Ile du Prince-Edouard, $5,800; Nouveau-Brunswick, $105,000; Québec, $343,700; Ontario, $400,600; Manitoba, $28,000; Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest, $13,000; Colombie anglaise, $35,500.

Choses agricoles

Bill relatif à l'inspection des produits

Codification de la loi des plantes-racines avec la loi des fruits et du miel

OTTAWA.—Le ministre de l'Agriculture, M. Weir, a fait adopter aux Communes, un bill relatif aux fruits, aux légumes et au miel et dont le but est de codifier la loi des plantes-racines potagères avec la loi sur les fruits et le miel, et de rendre exécutoire la partie du rapport sur les méthodes commerciales qui recommande l'extension du service d'inspection sur les livraisons de fruits et de légumes quant à la qualité, au classement et au poids. Des peines sévères sont imposées aux délinquants.

En vertu de ce bill, le ministre de l'Agriculture peut, à l'occasion, édicter des règlements concernant l'inspection, le classement, les colis et l'emballage, le marquage, l'expédition, la réclame et la vente de denrées produites à l'intérieur ou hors du Canada, prescrire des droits pour l'émission de permis, l'inspection, l'enregistrement, veiller à la propreté et l'hygiène de tout local où sont conservées les denrées, et établir des peines pour les délits.

Nul n'a le droit de représenter faussement sa marchandise.

LES INSPECTEURS

Chaque inspecteur nommé sous le régime de la présente loi peut, à toute époque en vue de l'application de quelque disposition de la présente loi ou des règlements établis sous son empire.

1.—Pénétrer dans un endroit ou local quelconque, ou tout navire à vapeur, vaisseau ou bateau, ou quelque voiture, wagon, camion ou autre véhicule servant au transport de denrées:

2.—Requérir que soient produits, en vue de leur inspection ou aux fins d'en obtenir des copies ou extraits, tous livres, lettres de voiture, connaissements, registres des ventes, relevés de température ou autres documents:

3.—Inspecter toutes denrées qui sont transportées par quelques véhicule et enjoindre d'arrêter, pour fins d'inspection, à tout conducteur d'un véhicule soupçonné de transporter des denrées:

4.—Détenir toute expédition de denrées pendant le temps nécessaire pour compléter son inspection:

5.—Aux frais du producteur ou de l'emballeur, recueillir des échantillons de miel de quelque rucher ou autre endroit où le miel est préparé ou mis en boîtes.

EMISSION DE PERMIS

Nul commissaire ne doit accepter ou offrir d'accepter en vue de la vente sur commission, ni autrement faire le commerce de denrées expédiées d'un point situé en dehors de la province où il exerce ses opérations, à moins qu'il n'ait obtenu un permis du Ministre.

Nul trafiquant ne doit expédier, acheter, accepter, ou offrir d'accepter ni autrement faire le commerce de denrées expédiées d'un point situé en dehors de la province où il exerce ses opérations ou à destination d'un tel point, à moins qu'il n'ait obtenu un permis du Ministre.

Nul courtier ne doit se livrer à la négociation d'expéditions sur consignation, de ventes ou d'achats de toutes denrées en provenance ou à destination d'un point situé en dehors de la province où il exerce ses opérations pour le vendeur ou l'acheteur, ou au nom de ce vendeur ou acheteur, à moins qu'il n'ait obtenu un permis du Ministre.

A la demande d'une association Provinciale de fructiculteurs, le Ministre peut autoriser l'enregistrement des chefs d'emballage ou emballeurs principaux en charge ou responsables du travail d'une ou de plusieurs personnes adonnées à l'emballage des denrées dans des vergers, conserveries, entrepôts ou autres lieux.

Nul ne doit assembler ni expédier du miel en vue de l'exportation, à moins que son nom n'ait été préalablement enregistré en conformité des règlements.

Nul ne doit.

Transporter, emballer, annoncer, étaler, offrir en vente, vendre ou avoir en sa possession, en vue de la vente, des denrées qui n'ont pas été classées et inspectée et, si elles sont dans des colis, emballées et marquées conformément aux dispositions de la loi.

Quiconque entrave ou trompe un inspecteur est coupable d'une infraction et encourt, sur déclaration sommaire de culpabilité, une amende d'au plus mille dollars et d'au moins deux cents dollars et, à défaut de payer l'amende, un emprisonnement pendant au plus deux mois à moins que l'amende ne soit payée plus tôt.

Quiconque ne se conforme pas aux clauses des permis est coupable d'une infraction et encourt, sur déclaration sommaire de culpabilté, une amende d'au plus mille dollars et d'au moins cent dollars et, à défaut de payer l'amende, un emprisonnement pendant au plus deux mois à moins que l'amende ne soit payée plus tôt.

Quiconque représente faussement sa marchandise est coupable d'une infraction et encourt, sur déclaration sommaire de culpabilité, une amende d'au plus cinquante dollars et d'au moins vingt-cinq dollars pour une deuxième infraction, et un amende d'au plus deux cents dollars et d'au moins cent dollars pour chaque infraction subséquente, et, à défaut de payer l'amende, un emprisonnement ne dépassant pas un mois, à moins que l'amende ne soit payée plus tôt.

Quiconque viole une disposition de la présente loi ou des règlements établis sous son empire à l'égard de laquelle aucune peine n'est déterminée ci-dessus ou spécifiée dans quelque règlement, est coupable d'une infraction et encourt, sur déclaration sommaire de culpabilité, une amende d'au plus cinquante dollars et d'au moins vingt-cinq dollars et, à défaut de payer l'amende, un emprisonnement pendant au plus un mois à moins que l'amende ne soit payée plus tôt.

:::

Nouvelles

On inaugure la lutte à la sécheresse dans l'Ouest

Les ingénieurs de l'Agriculture étudient 400 demandes de construction de barrages pour conserver l'eau

On a inauguré les travaux de réhabilitation des terres ensablées et asséchées dans les provinces des prairies, au Canada. Au cours d'une réunion à Medecine Hat, Alberta, les ingénieurs du ministère de l'Agriculture ont commencé l'étude de 400 requêtes demandant la construction de barrages pour emmagasiner de l'eau à divers endroits du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, annonce que l'on a aussi nommé des surveillants pour la plantation d'arbres. Ils ont commencé à se préparer, pour planter l'an prochain. On a établi deux postes expérimentaux dans le Sud-Ouest du Manitoba pour démontrer les meilleures méthodes de réhabiliter les terres asséchées. On en a établi deux également en Alberta et plus de 20 en Saskatchewan, où la sécheresse fait le plus de ravages. La plupart des barrages demandés coûteront de $1.00 à $10.00 chacun. D'autres, cependant, entraineraient des dépenses fort considérables.

:::

LE BLE ITALIEN

ROME.—La récolte du blé cette année en Italie excédera considérablement celle de 1934 et suffira à tous les besoins du pays, annonce-on sur la foi du comité permanent du blé. L'an dernier la récolte italienne fut que de 232,413,760 boisseaux contre 301 millions en 1933.

:::

LA ROUILLE

WINNIPEG. — Les spéculateurs ont eu une recrudescence d'enthousiasme à la bourse du grain dernièrement à cause des rapports annonçant de grands dommages par la rouille aux grains des Etats-Unis.

:::

La rouille du blé aux États-Unis

CHICAGO. — La rouille noire du blé a créé de l'anxiété aux Etats-Unis et a déterminé une hausse rapide des prix. Ainsi, cette année, la récolte du blé aux Etats-Unis est très sérieusement menacée. La rouille noire fut signalée d'abord près de Reynolds, N.D. beaucoup plus tôt que de coutume. De ce fait, la récolte du Nébraska pourrait être réduite de 5 millions à 10 millions de boisseaux.

A la fermeture du marché le, blé a monté de cinq centins le minot, en vingt-quatre heures.

:::

NOTES

D'après la Loi des Grains du Canada, l'orge à malt "saine" signifie de l'orge qui ne contient pas de grain gelé, germé, chauffé, moisi ou séché artificiellement, et qui ne contient que peu ou point de grain cassé, décortiqué ou endommagé d'autre façon.

En 1935, l'étendue totale de blé à récolter dans les 26 principaux pays à blé du monde est évaluée à 190,954,000 acres environ, contre 185,276,000 acres en 1934 et 191,132,000 acres en 1933.

Le Canada est depuis 1931 la principale source d'approvisionnement de miel pour la Grande-Bretagne, et il n'y a aucune raison pour que notre pays ne continue à occuper cette position tant qu'il n'expédiera que du miel de trèfle blanc de la meilleure qualité posible, dit le Commissaire du commerce canadien en Grande-Bretagne.

Le Canada, les Etats-Unis et la France sont les seuls pays qui soient autorisés à expédier de la farine en Belgique. La farine de France est employée uniquement pour faire certaines sortes de biscuits pour la re-exportation, tandis que la farine du Canada et des Etats-Unis est employée pour fabriquer des "biscottes" (une variété de pain rôti ou grillé) ou pour la revente aux magasins des navires.

Le Canada a produit en 1934 24,269,760 livres de miel évalué à $2,244,814 contre 22,915,794 livres, évaluées à $2,009,969, en 1933, soit une augmentation de production de 1,353,966 livres, ou 5.6 pour cent, sur 1933, et une augmentation de valeur de $234,845, ou 11.8 pour cent.

Il y a plusieurs espèces de caragans rustiques (arbres aux pois) dans l'Ouest du Canada, mais la plus répandue et la plus employée est l'espèce qui provient de Sibérie. Le caragan est si rustique et si vigoureux, il s'accommode de tant de sols variés que c'est une plante des plus utiles pour les champs ou les jardins.

Etat des cultures

Des averses légères ont arrosé bien des régions de l'Ouest au cours de la semaine passée; il n'a plu abondamment que dans quelques endroits. On peut dire, en général, que les perspectives sont toujours favorables au Manitoba par rapport à la semaine précédente. Le besoin de pluie se fait sentir dans quelques parties du sud-ouest de la Saskatchewan; il est des plus urgents dans le sud-est de l'Alberta et çà et là dans l'Alberta méridionale. La sécheresse a infligé des avaries dans le sud-est de l'Alberta. Dans le nord de cette province, où les cultures sont en retard, il a plu encore durant la semaine. On attend impatiemment la chaleur qui stimulera la croissance. Dans la région de la Paix, les cultures sont en retard et il faut de la pluie dans bon nombre d'endroits. Les sauterelles sont en éclosion dans les trois provinces et la campagne d'empoisonnement a commencé. Bien qu'elles n'aient pas fait de grands ravages jusqu'ici, le danger est assez sérieux dans quelques régions. Les pâturages sont généralement en bonne condition, notamment au Manitoba, et le bétail engraisse. Les averses de grêle de la semaine passée dans la Saskatchewan et l'Alberta, n'ont causé que de légers dégâts.

MANITOBA

Il y a eu des averses la semaine passée et la précipitation a dépassé un pouce dans les régions de Dauphin et Swan River. Les averses ont été peu copieuses dans le sud-ouest de la province. Les céréales poussent rapidement et ont atteint la première phase de l'épiage dans certaines superficies. Les sauterelles sont en pleine éclosion çà et là, mais n'ont fait que peu de dégâts jusqu'ici. La campagne d'empoisonnement va de l'avant où le besoin se fait sentir. Les cultures ont une apparence vigoureuse; les réserves d'humidité sont suffisantes pour les besoins de l'heure et il faudrait maintenant de la chaleur pour stimuler la croissance. Les pâturages sont en excellente condition et le bétail engraisse.

SASKATCHEWAN

Il n'est tombé que de pluie dans la plus grande partie de la province durant la semaine passée. Il a plu copieusement dans les régions de Swift Current et Shaunavon. Il a fait frais au cours des premiers jours de la semaine, mais le temps s'est réchauffé ensuite. Les réserves d'humidité suffisent aux besoins actuels dans la province presque entière et les cultures se développent bien. Il faut de la pluie immédiatement dans quelques régions du sud-ouest. L'éclosion des sauterelles va de l'avant dans quelques parties du nord et du centre, ce qui a forcé les cultivateurs à avoir recours à l'empoisonnement. Dans les districts où les cultures sont le plus en retard, il faudrait de la chaleur. En général, il n'y a eu que peu de dégâts. On constate quelques pertes par la grêle. Les pâturages s'améliorent et le bétail engraisse.

ALBERTA

Les bulletins qui nous parviennent de l'Alberta indiquent de grandes variations. Le sud-est de la province a bien besoin de pluie et à moins qu'elles n'arrivent sous peu, les cultures en souffriront. Dans le centre, les cultures, quoique en retard, se développent bien. Le besoin de pluie se fait sentir dans quelques régions. Dans la région d'Edmonton, elles sont en retard d'une dizaine de jours environ, et il faudrait de la pluie pour que la situation s'améliore. Il y a besoin urgent de chaleur dans le nord où le temps frais et pluvieux a retardé les semailles et la croissance. Dans la région de la Paix, les cultures sont en retard et ont besoin de pluie dans bien des cas. Les sauterelles constituent une menace dans certains endroits quoiqu'elles n'aient pas fait de grands ravages jusqu'ici.

SIR ROBERT BORDEN



M. Owen D. Young de la fameuse Université St-Lawrence et président de la "General Electric Co." et sir Robert Borden, ex-premier ministre du Canada durant la Grande Guerre, s'entretiennent.

Le blé détenu par McFarland coûte 86 sous

Au 31 mai 1935, le président de l'agence des cartels contrôlait 228,562,000 boisseaux

UN TELEGRAMME

OTTAWA. — Au 31 mai 1935, la Canadian Co-Operative Wheat Producers, Limited, par le fait des transactions McFarland au nom du gouvernement fédéral, détenait 228,562,000 boisseaux de blé d'un coût moyen de 85.942 sous le boisseau. C'est ce qu'a fait savoir M. Robert Finlay, trésorier du cartel, à la demande de M. Ralston, au comité parlementaire qui étudie le projet d'établissement d'une commission fédérale des céréales. Le témoin fournit les détails des transactions de soutenance du marché du blé, faites par John I. McFarland, président de l'agence centrale de vente des cartels, avec l'appui du gouvernement. Le 30 avril 1933, M. McFarland, dit-il, détenait 148,396,000 boisseau de blé au coût moyen de 64.410 sous le boisseau. Au 30 juin 1933, cet emmagasinage baissa à 145,718,000 au coût approximatif de 64.998 sous; au 30 avril 1934, il était de 184,218,000 à 74,382 sous; au 30 juin 1934, de 174,036,000, à 75.838 sous; au 30 septembre 1934, de 205,499,000 à 76,167; au 30 avril 1935, de 226,777,000 à 85,062 et au 31 mai 1935, enfin, de 228,562,000 à 85.942 sous le boisseau.

M. BENNETT

A la Chambre des Communes, récemment, M. Bennett déclara que l'accumulation de blé contrôlé par McFarland était d'environ 225,000,000 de boisseaux. On sait que le premier ministre est président du comité. A l'expiration des transactions faites par les cartels, au 31 mai 1931, approximativement, M. McFarland acquit 76,728,000 boisseaux de blé d'eux et le surplus qu'il a accumulé depuis, avec l'appui du gouvernement, a été de 151,834,000 boisseaux. Il refusa de donner, pour ne pas être injuste, le coût du blé acquis des cartels, mais fixa à 79.001 sous le coût moyen, par boisseau du blé acquis depuis par McFarland. M. Findlay expliqua ensuite le fonctionnement de la chambre de compensation de la bourse des grains de Winnipeg. Il parla aussi des finances des cartels, disant que leur passif net à l'égard des banques était de $18,850 à la fin de décembre 1933. A ce point, on ajourna.

TELEGRAMME DE McFARLAND

Au début de la séance, M. Bennett donne lecture d'un télégramme de John I. McFarland, président de l'agence centrale de vente des cartels de blé de l'ouest, qui n'a pu, pour cause de maladie, venir témoigner. M. McFarland demande qu'on attende qu'il soit mieux — soit dans 6 ou 8 semaines — pour lui permettre de répondre en personne à toute accusation ou imputation sur son compte. Il croit que la justice veut qu'on ne fasse pas d'enquête détaillée sur ses transactions, en son absence. Pour le moment, il veut bien que McIvor ou Finlay, ses deux adjoints, révèlent le total de l'emmagasinage de blé, des commandes reçues pour livraisons ultérieures, et le coût moyen par boisseau de ce blé livré à Fort William. Il est évident, dit-il, que ni le gouvernement, ni la commission projetée ne recevraient de blé que ce qu'il y a d'emmagasiné, actuellement, au Canada. Il est sûr, par ailleurs, que tant qu'il y aura une bourse des futurs, il se présenterait des périodes où les ventes à découvert se produiront. Mais que cela n'inquiète pas la commission, puisqu'elle ne peut avoir droit qu'au blé emmagasiné.

M. FINLAY

M. Robert Finlay, trésorier de la Canadian Co-Operative Wheat Producers, Limited, est ensuite appelé à répondre à une longue série de questions à propos des transactions McFarland. Pendant une heure, il cite des chiffres et des dates sur les achats et ventes faites périodiquement par M. McFarland. Il donne ainsi, pas à pas, l'histoire de l'accumulation de blé de 225,000,000 de boisseaux qui est maintenant détenue par le gouvernement.

:::

Bilan du C. N. R.

Le bilan de mai du Canadien National accuse un revenu net de $656,319 et celui des cinq premiers mois de l'année des revenus nets de $2,673,397.

Les revenus d'exploitation du Canadien National en mai 1935 se sont élevés à $14,047,172, une diminution de $720,682 par comparaison avec les chiffres du mois de 1934 correspondant. Durant les cinq premiers mois de l'année les revenus d'exploitation se sont élevés à $66,429,716 contre $65,581,300 durant la période de 1934 correspondante.

En mai 1935 les dépenses d'exploitation se sont élevées à $13,390,853 une augmentation de $442,034 sur mai 1934 et durant les cinq premiers mois de 1935 à $63,756,319 une augmentation de $1,565,266 sur l'an dernier.

Mois de mai	1935	1934
Rev. d'exp.	$14,047,172	$14,767,854
Dép. d'exp.	13,390,853	12,948,818
Rev. nets	656,319	1,819,036
Cinq 1ers mois		
Rev. d'exp.	$66,429,716	$65,581,300
Dép. d'exp.	63,756,319	65,191,052
Rev. nets	2,673,397	3,390,248

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

* * * *

Radville

BAPTEME

23 juin, M. et Mme Maurice Fossenier, un garçon baptisé sous les noms de Jérôme Paul. Parrain et marraine, M. Paul Fossenier, grand-père de l'enfant, et Mme Léon Van de Lipe, grand'mère de l'enfant.

EXAMEN DE FRANCAIS

Plus de 50 enfants de langue française de l'Académie St-Louis de Radville, des écoles Bourassa et Soda Lake, ont pris part au concours de français. M. le curé de Radville en fut l'organisateur. M. l'abbé Gérard Morissette, curé de Souris Valley, ainsi que M. Alphonse Prost de Radville et les Mlles Champigny et Corriveau, institutrices, en furent les surveillants. Nos enfants ont montré beaucoup de bonne volonté et ce concours les a grandement intéressés. Cet examen annuel de français impose un travail énorme à nos chefs de l'A.C.F.C. et à nos instituteurs et institutrices. Mais ne nous décourageons pas; Dieu lui-même se charge de récompenser au ciel tous les dévoués apôtres qui auront apprit à nos enfants à aimer cette belle langue française qui a porté partout dans nos vastes plaines de l'Ouest canadien le flambeau de la foi et de la civilisation.

RETRAITE

Les RR. PP. Parent et Jeannotte, C.SS.R., qui prêchaient depuis le 9 juin à Radville, Souris Valley et Ste-Colette nous ont quittés lundi, le 1er juillet, pour Ponteix et Gravelbourg. Nous avons été favorisés par une belle température pendant le temps des retraites, lesquelles furent bien suivies, et nous espéront qu'elles porteront d'heureux fruits de grâces et de salut dans l'âme de nos paroissiens. Les Révérends Pères nous reviendront l'an prochain à pareille date.

A TORONTO

M. J. T. Miller, inspecteur d'école pour le district de Radville, est parti jeudi dernier pour l'Université de Toronto où il suivra des cours spéciaux. Il nous reviendra à la mi-août.

* * * *

Soirée du Patriote

N'oublions pas que notre grande soirée du "Patriote", donnée par nos jeunes collégiens du Collège Mathieu, aura lieu mercredi le 31 juillet à Radville. Tous les abonnés qui auront renouvelé leur abonnement jusqu'à 1936 auront droit à deux billets de première classe et à l'entrée gratuite de leurs enfants en-dessous de 15 ans. Tous connaissent l'habileté de nos jeunes gens du collège à nous donner de bonnes et intéressantes soirées. Ne manquons pas cette comédie si intéressante et si comique, qu'on se le dise et que toutes nos familles de langue française de la région de Radville, Souris Valley et Sainte-Colette remplissent la salle des Vétérans, mercredi, le 31 juillet.

La récolte a bonne apparence. A l'oeuvre donc. Il faut faire pénétrer cette année dans tous nos foyers catholiques le bon journal, le "Patriote de l'Ouest".

FETE-DIEU

Dimanche, le 23 juin, la Fête-Dieu a été célébrée avec une grande solennité à Radville; après la messe, la procession se mit en marche à travers les rues de la ville dans l'ordre suivant. La croix, les deux acolytes, les RR. Soeurs et les enfants de toutes les écoles. La statue de la Sainte Vierge portée par Mlles Katieen Skelton, Felix Evans, Clara Derose, Marguerite Brachum, Emma Martin, Madeleine Forand et toutes les Enfants de Marie. La bannière Ste-Anne portée par MM. Georges Delanoir et Henri Pradine. Portaient les rubans, Mmes A. Lafrenière, F.-X Labelle, suivaient, toutes les dames de Ste-Anne et la Ligue des Dames catholiques. Les cadets du Sacré-Coeur portaient la statue du Sacré-Coeur. Adrien Bourassa, Pierre Dionne, Gordon Osborn, F. Conden. La bannière du Sacré-Coeur, les membres et tous les officiers de la Garde Ho'dnneur. Les Chevaliers de Colomb, les hommes et les jeunes gens. Puis, venait le Saint-Sacrement suivi du choeur de chant. Les porteurs du dais étaient MM. T. P. Muller, Paul Fossenier, Patrick Evans, August Neirick. Le St-Sacrement s'arrêta chez M. Louis Martin, M. J. Kennedy et au Couvent. Les religieuses avaient préparé de beaux reposoirs aidées par les dames de la paroisse. Dans chaque reposoir, des anges en adoration chantaient des hymnes au Saint-Sacrement. Le choeur de chant mérite nos félicitations. Des hymnes au St-Sacrement et des cantiques au Sacré-Coeur furent chantés sur tout le parcours de la procession. Un grand nombre de nos frères séparés stationnaient sur les rues pour voir défiler la procession qui a été une des plus belles et des plus recueillies de toutes celles faites jusqu'à ce jour. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. M. le curé remercie bien cordialement tous ceux qui ont contribué à faire un si beau triomphe à Jésus-Hostie. Certes, le bon Dieu n'a pas manqué de nous bénir tous.

—:::—

Laventure

Le 18 juin, M. Elzéar Tremblay avait la douleur de perdre l'aînée de la famille, décédée à l'hôpital de Rabbitt Lake, à l'âge de 9 ans.

Le service et la sépulture ont eu lieu à Laventure, le 21 juin.

Nos sympathies à la famille.

Campagne D'ABONNEMENT du "Patriote"

avec le concours du

Collège Mathieu

de Gravelbourg

PRIX D'ENTREE

Enfants .... 25c Entrée générale 50c
Billets réservés 75c

Lisez bien ceci

Tout abonné en règle aura droit à 2 billets réservés et à l'entrée gratuite de ses enfants audessous de 15 ans.

BILLETS—Chaque endroit est accompagné du nom de celui qui s'occupe de distribuer les billets d'entrée à ceux qui assisteront au concert de cette localité.

DIRECTIVES—Payez votre abonnement d'avance pour jusqu'en 1936 et demandez vos billets d'entrée immédiatement (pas besoin de billets pour vos enfants) à VOTRE AGENT LOCAL de préférence, ou bien à l'agent de l'endroit où le concert aura lieu, ou encore aux bureaux du Patriote, mais en mentionnant l'endroit où vous assisterez au concert. Si vous payez comptant, exigez un reçu car aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'un reçu. Si vous payez par mandat, gardez le talon comme reçu.

MODIFICATIONS—Nous publions l'itinéraire, mais il peut subir quelques modifications. Relisez-le.

Itinéraire

5 Ven.—ZENON PARK. Arthur Daoust.
7 Dim.—PRINCE-ALBERT. Le Patriote.
8 Lun.—ALBERTVILLE. R. P. Simard, O.M.I.
9 Mar.—SAINT-LOUIS. Georges Branger
10 Mer.—DOMREMY. Aline Ouellet.
11 Jeu.—BELLEVUE. M. Pierre, Gareau.
12 Ven.—DUCK-LAKE. J.-A. Landry.
13 Sam.—TITANIC, L'abbé Le Sann.
14 Dim.—MARCELIN, E.-A. Labrosse.
16 Mar.—DEBDEN. J.-A. Godard.
17 Mer.—SHELL RIVER. Eug. Durette, à Ormeaux.
18 Jeu.—LAVENTURE, M.-E. Tremblay.
19 Ven.—JACK FISH. L'abbé J.-A. Coursol.
20 Sam.—SAINT-HIPPOLYTE. Alph. Jullion.
21 Dim.—SANDALL. L'abbé Forget.
22 Lun.—DELMAS. Edgar Laflamme.
23 Mar.—ROSETOWN. Albert Mourre.
25 Jeu.—DOLLARD. Mme. P.-A. Duwez.
26 Ven.—PONTEIX. J.-O.-K. Laflamme.
27 Sam.—FERLAND. A. Fournier.
28 Dim.—MEYRONNE. Louis Girardin.
29 Lun.—SAINT-VICTOR. W. O'Reilley, à Scout Lake.
30 Mar.—WILLOW-BUNCH. L'abbé H. Kugener.
31 Mer.—RADVILLE. L'abbé J.-A. Morissette.
AOUT
2 Ven.—FORGET. L'abbé J.-A. Lachapelle.
3 Sam.—WAUCHOPE. L'abbé Z. Garand.
4 Dim.—BELLEGARDE. Jos. Sylvestre.
5 Lun.—SAINT-ANTOINE. Oct. Carrière.
6 Mar.—SAINT-HUBERT. Paul Mullie.
7 Mer.—MONTMARTRE. C. Dozols.
8 Jeu.—SEDLEY. Jos. Soury-Lavergne.
9 Ven.—GRAVELBOURG. A.-N. Forcier.

AUX AGENTS—Les billets et instructions seront tous envoyés ces jours-ci aux endroits du concert. L'agent local devra donc s'entendre avec ceux-ci pour l'ordre des billets. Ils auront la liste de tous les abonnés du district, mais chaque agent local recevra la liste de son endroit avec la circulaire de l'A.C.F.C. sous peu.

ENTENDU QUE NOUS IRONS AUX ENDROITS OMIS L'AN PROCHAIN

Une séance canadienne à Bordeaux, France

L'Union de l'Université de l'Agriculture du Commerce et de l'Industrie consacre sa séance annuelle au Canada.

BORDEAUX, France.-- L'union de l'Université de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie a tenu sa séance publique anuelle le 11 mai, la Faculté des Lettres, sous la présidence de M. le doyen Cirot, président entouré des orateurs, MM. Jacmart, vice-président de la Chambre de Commerce, professeur René Cruchet, de la faculté de Médecine de l'Université de Bordeaux, et vice-président de l'Union, Ed.-G.-Faure, secrétaire général de l'Union, professeur E. Martin, vice-prés. des "Amitiés Canadiennes", de Coincy, conservateur des Eaux et Forêts. Le bureau de l'Union avait décidé de consacrer cette séance au Canada. Voici le compte rendu qu'en donne "La Défense", journal commercial, industriel et maritime de Bordeaux:

Le professeur René CRUCHET prit le premier la parole. Au début de cette manifestation ne convenait-il pas de faire un peu d'histoire et de découper dans les annales de la colonisation du Canada par la France quelques pages bordelaises? M. CRUCHET le fit avec une agréable érudition.

On ignore trop, dit-il qu'avec la Normandie, la Saintonge et le Poitou, la Gironde a envoyé elle aussi, au XVIIe et XVIIIe siècle des immigrants au Canada et que ceux-ci s'y sont multiplés, laissant une descendance girondine dans la grande famille canadienne. C'est ainsi que M. le Ministre actuel du travail de la province de Québec, l'honorable J.-L. ARCAND descend d'une famille de Sainte-Croix-du-Mont. M. CRUCHET fit un vivant et attachant portait de ce Bordelais du Canada qu'il est allé saluer chez lui au nom du Maire de Bordeaux, alors Ministre du Travail.

Une autre page d'histoire fut ensuite montrée, celle des relations maritimes de Bordeaux et du Canada au XVIIIe siècle. Sous l'impulsion d'armateurs comme A. GRADIS, des échanges nombreux s'établirent et quand vint l'heure où la France aveugle se détourna du Canada, les Bordelais furent des derniers à envoyer des secours aux défenseurs de la Nouvelle France.

En terminant, le Professeur CRUCHET raconta à propos de la défense du Fort Niagara par le bataillon de Béarn en 1759, quelques épisodes de la croisière du IVe Centenaire de Jacques CARTIER, qui constituent des preuves de la survivance de l'amitié franco-canadienne par-dessus les siècles et les continents. En écoutant le Professeur CRUCHET parler de quelques-uns de ses souvenirs de voyage, nous pensions qu'il prenait tout naturellement sa place dans cette suite des "Bordelais au Canada" qu'il avait présentés avec tant d'agrement.

Après le voyageur, ce fut le Professeur qui parla avec M. Ernest MARTIN, Professeur au Lycée de Poitiers, un Professeur de français qui s'est attaché à l'étude de la langue canadienne pour y retrouver la survivance des particularités de la langue que l'on parle dans nos provinces de l'Ouest de la France. Mais ce Professeur est aussi un voyageur qui a séjourné au Canada et en a rapporté une profonde affection pour ce peuple qui parle notre langue. Ils étaient quelques dizaines de mille qui partirent là-bas il y a quatre siècles, ils sont maintenant des millions qui, Français par la langue, le sont aussi par le coeur. M MARTIN en cite de nombreux témoignages. Il rend hommage à l'effort accompli par les Universités et les maisons d'enseignement qui, depuis quelques années surtout, ont si bien défendu ce patrimoine linguistique contre les tendances inévitables de l'américanisme. Cet effort a été couronné de succès. Le "Miracle Canadien" est un fait que tous reconnaissent, après des siècles; au milieu des langues anglo-saxonnes, le français est toujours et de plus en plus parlé au Canada. Ce français, d'ailleurs, souligne M. MARTIN, n'est pas un patois, mais un français très correct, et qui, notons-le, use moins d'anglicismes que le nôtre.

Cette unité de langue, la survivance de vieux noms de famille saintongeois et poitevins, autant de preuves des liens naturels qui unissent le Canada et la France d'entre Loire et Garonne. M. MARTIN, qui est Vice-Président d'un groupement qui, sous le nom "d'Amitiés Canadiennes" cherche à renouer et à intensifier des relations entre l'Ouest et le Canada, soutient cette thèse avec un beau talent d'apôtre. Et nous ne doutons pas qu'il se trouve dans l'Ouest des hommes pour reprendre le chemin suivi par leurs ancêtres et entretenir avec leurs frères canadiens des relations commerciales basées sur l'amité.

Un technicien, M. de COINCY, conservateur des eaux et forêts, parla ensuite des forêts de la province de Québec, qui sont pour le Canada une parure et une richesse. Les ressources de la forêt, la diversité des essences, la mise en exploitation, le travail du bois autant de questions qui sont traitées par M. de COINCY avec une documentation prise sur place et suivies avec intérêt par l'auditoire. M. de COINCY parlait au nom de son fils absent, M. Alain de COINCY, garde général des eaux et forêts qui fut chargé de mission au Canada.

Un négociant, M. Ed.-G. FAURE, ancien Président de la Chambre de Commerce de Bordeaux, avait été chargé du point de vue commercial, Il le fit avec la compétence que lui donne sa grande expérience des affaires. Avec quelques chiffres et une énumération des principales branches de l'activité agricole et industrielle, il situe la vie économique au Canada. Puis il l'envisage dans ses relations avec les autres pays et en particulier la France.

L'histoire de nos relations commerciales avec le Canada depuis cinq ans a été marqué par la dénonciation de la convention qui les régissait en 1931 et par la nouvelle convention conclue en 1933, suivie par deux avenants en 1934 et 1935. Entre temps, en 1932, s'est tenue la Conférence d'Ottawa, qui a eu pour conséquence de limiter dans de fortes proportions l'importance des échanges franco-canadiens. Traitant du point de vue économique, des accords d'Ottawa, M. Ed.-G. FAURE contraires à la nature des choses; la montre qu'ils sont trop absolus et fable des membres et de l'estomac est toujours vraie.

Actuellement, le Canada semble vouloir s'orienter vers une politique plus large des échanges. C'est dans cette voie qu'il faut s'engager, conclut M. Ed.-G. FAURE.

Cette conclusion est également celle de M. JACMART, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Bordeaux, qui au nom de la Chambre de Commerce, avait accepté de prendre la parole à la suite des différents orateurs.

Ces conférences, dont nos lecteurs devineront l'intérêt et que nous serons heureux de publier in extenso dans La Défense, ont été accompagnées d'un fort bel intermède littéraire et musical.

Des poèmes canadiens de langue française furent dits avec talent par Mlle Jeanne SENTOURENS, premier prix du Conservatoire.

Des chansons canadiennes rappelant incontestablement les vieilles chansons françaises furent chantées d'une voix agréable et nuancée par M. Alex LAREUIL et accompagnées au piano par Mlle BIGARAY-ROZES.

L'art avec lequel M. LAREUIL sut interpréter les textes canadiens lui permit de rendre toute la valeur de ces vieux airs qui nous revenaient d'outre-Atlantique.

M. le Doyen CIROT remercia et félicita avec finesse les orateurs et les artistes, adressant à chacun un mot plein d'esprit et cette belle manifestation se termina par le chant de l'hymne national canadien "O Canada" écouté debout et bissé par une assistance pleine d'enthousiasme

Félicitons l'Union de l'Université d'avoir organisé une fois de plus une séance intéressante et qui fut, cette année, particulièrement brillante. Ce ne sera pas en vain que l'Union aura consacré cette séance au Canada et que les orateurs auront parlé. Un mouvement de rapprochement franco-canadien prend naissance. L'Union de l'Université aura fait oeuvre utile en y participant.

LES SANS-ABRIS APRES LE DESASTRE



Le tremblement de terre de Quetta aux Indes a fait environ 40,000 victimes. On voit ici la foule des sinistrés improvisant des abris temporaires. Sur la région dévastée plane le deuil.

Du patriotisme, ça?

On lira avec profit l'article suivant, que nous empruntons au dernier numéro de l'"Action Nationale", cette revue sympathique et militante que devraient lire chaque mois tous les Canadiens français désireux de voir leur race reconquérir ses positions chez elle, — L'abonnement ne coûte que deux piastres, payable à la Librairie de l'"Action Catholique" 105, rue Ste-Anne, Québec. —Voici l'article:

Je n'entreprends pas d'établir un principe; je n'en ai ni le désir ni l'autorité, mais je voudrais dire sans phrases et sans recherche ce que j'entends par le vrai patriotisme, ou mieux ce que je pense d'une théorie qui a fait son chemin, qu'on a prônée tant et plus comme devant assurer notre survivance et qui, à mon avis, constitue le plus grand contresens patriotique que je sache.

Voici: il semble acquis, clair et certain qu'on a fait acte de patriotisme quand, dans un magasin anglais ou juif, on a exigé, avant d'acheter, que le vendeur nous parlât français. Or je voudrais soutenir que c'est un tort, qu'on n'a pas été patriote pour deux sous. Il ne saurait y avoir de patriotisme dans le fait d'acheter chez un Anglais ou un Juif, même en français. C'est acheter chez nous qu'il faudrait. Je dirai même que sans le savoir on a été antipatriote.

Car, avec cette théorie du français à exiger partout, nous avons fourni à nos adversaires dans le domaine économique l'arme la plus puissante dont ils peuvent disposer pour nous asservir, pour nous tenir au rang de valets, de commis et de ronds-de-cuir satisfaits! Nous avons exigé d'eux des réclames françaises, un personnel français; nous les avons poussés à prendre un nom qui sonne français, à peindre presque leurs maisons aux couleurs françaises. Et nous sommes ensuite surpris que le public canadien-français s'y laisse prendre, qu'il accorde la même confiance aux étrangers qu'aux nôtres. En quoi, il se sent tellement chez lui partout, le pauvre!

J'estime que c'est en grande partie dû à cette fausse théorie si les étrangers ont pris une telle place dans notre vie économique. Il leur était impossible de réussir tout à fait sans ce moyen de la langue. Nous le leur avons fourni bêtement. Nos entreprises auraient pu lutter avec avantage parce que nous sommes en nombre; nous les avons mis nous-mêmes sur un pied d'égalité avec celles des Anglais et des autres.

On a parlé de la fierté qu'un Canadien français devait avoir à exiger le français partout.... Belle fierté, que d'aller porter chaque année des millions et des millions de notre argent aux étrangers parce qu'ils se sont habilement prétendus des nôtres! C'est une fierté qui coûte cher, et qui nous a valu la terrible disproportion du commerce canadien-français par rapport au commerce étranger chez nous. Et encore, y a-t-il lieu d'être fier? Oui, aussi fier qu'un poisson lorsqu'il a mordu à un appât dispendieux!

Nous répandons le français? Sans doute, au point que, dans quelques années, les Juifs par exemple, qui sont habiles, auront appris eux-mêmes notre langue et remercieront les nôtres de leurs services. Et le public ne remarquera pas la difference; il sera même fier qu'un Juif lui parle dans la langue de Dollard des Ormeaux.

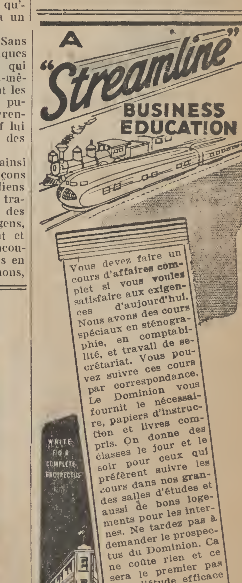
Mais dira-t-on, en exigeant ainsi le français partout, nous forçons l'étranger à employer des Canadiens français et procurons ainsi du travail à un nombre considérable des nôtres. Sans doute, mais ces gens, c'est chez nous qu'ils devraient et pourraient travailler si nous encouragions les nôtres! Nous sommes en majorité, je le répète; nous formons, ici à Montréal, les trois quarts de la population: comment se fait-il que l'industrie et le commerce canadiens-français ne soient pas établis dans les mêmes proportions? Pourquoi tant des nôtres doivent-ils s'expatrier moralement pour gagner leur vie? Pourquoi ont-ils à lutter inconsciemment et forcément contre nos propres intérêts comme collectivité? Quel est leur avenir, là où ils sont? Leurs aspirations sont limitées. Quand verrez-vous un Juif ou un Anglais mettre un Canadien français à la tête de son établissement?

Il y a présentement à l'emploi de maisons étrangères des jeunes à la personnalité forte aux brillantes dispositions, et qui, nés pour être chefs, ne seront jamais que subalternes. Lors même que tous nous aurions des emplois chez l'étranger parce qu'il a besoin de nous, d'où sortiraient, dans ces conditions, nos industriels, nos grands commerçants? D'où nous viendraient nos chefs? De l'étranger, comme toujours.

Il y a, à ce sujet, toute une mentalité à créer chez nous, une mentalité où le mot fierté aurait son sens véritable, une mentalité qui exigerait le français là où nous sommes en droit et en devoir de l'exiger, — comme dans nos rapports avec les gouvernments et les compagnies d'utilité publique, — mais qui le condamnerait là où il vient en contradiction avec nos intérêts qui, "à l'achat en français", substituerait "l'achat chez nous".

Gratien GELINAS.

—:::—



NOUVELLES

Les marcheurs surveillés

REGINA. — Les grévistes des camps de concentration seraient déterminés à continuer leur marche malgré l'ordre contraire émanant d'Ottawa. La gendarmerie à cheval a mis en vigueur les ordres du gouvernement pour isoler les chômeurs de tout secours étranger. Cinq grévistes ont été arrêtés et sont sous l'accusation d'appartenir à une association hors la loi, le parti communiste.

:::

HUFFMAN, CANDIDAT

SASKATOON. — George M. Huffman d'Aberdeen, sera le candidat conservateur aux prochaines élections générales pour la circonscription électorale de Rosthern. Il fut choisi entre les quatre concurrents suivants: Donald D. McLean de Wakaw, Thomas H. Knapton-Pain de Vonda; le Dr. R. L. Chasner de Hanley et William L. Porter de Wakaw.

:::

Plus de 2,000 écoliers en vacances

PRINCE-ALBERT. — Deux mille trois cents quarante-six écoliers sont entrés en vacances vendredi dernier jusqu'à septembre. On attend sous peu le résultat des examens de juin pour tous les grades.

Il y aura peu de changements dans le corps enseignant cette année.

:::

Conventions de maîtres de poste

LES DATES EN SONT ANNONCEES PAR LE MINISTERE DES POSTES.

OTTAWA—Les autorités du ministère des postes annoncent les dates de conventions de trois sections provinciales de l'ouest de l'association des maîtres de poste canadiens. L'assemblée de la section de l'Alberta sera tenue à Calgary, les 17, 18 et 19 juillet; celle du Manitoba aura lieu à Winnipeg les 10, 11 et 12 juillet et celle Saskatchewan à Saskatoon les 2, 3 et 4 juillet.

La convention de Peace River sera tenue en cet endroit les 26 et 27 juin.

La santé de M. Bennett, est inquiétante

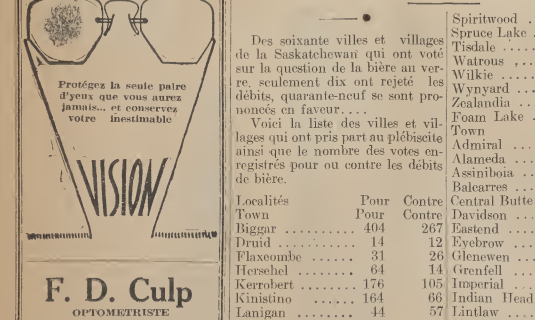
Le premier ministre pourra-t-il mener la campagne sans nuire à sa santé?

OTTAWA.—La nouvelle de l'indisposition du premier ministre Bennett, ce matin, ressuscite la rumeur qu'il ne pourra soutenir, sans grave danger, l'effort de la prochaine campagne électorale. Sans doute, dit-on, il ne s'agit que d'une perturbation abdominale légère et M. Bennett, qui n'a pu présider le comité sur la commission des céréales, ce matin, sera à la Chambre cet après-midi. Mais, est-ce bien aussi léger que cela? C'est ce qu'on se demande. M. Bennett, après la manifestation qu'on lui avait faite au Country Club, récemment, était bien décidé de rester à la direction du parti conservateur pendant la prochaine campagne. "Je mourrai à la tâche", aurait-il dit. Mais, il aurait également avoué que depuis dix jours, il se sentait moins bien, il avait des souffrances cardiaques qui le dérangeaient dans son travail. Il aurait même confié à quelqu'un qu'il souffrait d'insomnie. Il est sûr que M. Bennett devra prendre du repos avant de se lancer dans la campagne, au risque de "mourrir à la tâche".

LE COMMUNISME

On croit savoir qu'au même banquet, M. Bennett a invité ses collègues à faire la campagne contre les communistes, en montrant le danger de leur doctrine pour les institutions canadiennes. Cela expliquerait une récente déclaration du premier ministre contre les agitateurs soviets, déclaration qui, par ailleurs, a été bien vue et par les conservateurs et par les libéraux.





K. R. MacKenzie



M. K. R. MacKENZIE

est le directeur d'une nouvelle firme de pompes funèbres et d'embaumement. Il fut président du directorat de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres durant trois ans et membre du bureau des examinateurs durant deux termes. Il fut vingt-cinq ans directeur-gérant de la Broadfoot Bro. de Moose Jaw.

M. MacKenzie fait part au public de l'ouverture d'un nouveau salon funéraire à Prince-Albert.

LA FAMEUSE TABLE DE PIERRE DYNAMITEE



L'historique table de pierre des chutes Niagara, Ontario, minée par l'eau, est dynamitée.

Apostolat de la prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

LE CINEMA EDUCATIF

L'Eglise, en face du cinéma démoralisateur, a dû réagir et organiser sa défense, qui est celle de la foi et des moeurs chrétiennes. Personne ne doutera du mal que le cinéma dans son ensemble cause à la foi et aux moeurs. La croisade entreprise par l'épiscopat américain et l'épiscopat européen prouve que l'Eglise, en attaquant l'ennemi, ne se bat pas contre des fantômes. Un chiffre serrerait de près le nombre des amateurs de cinéma 250,000,000 par semaine. Pour les seuls Etats-Unis, le cardinal Dougherty donne le chiffre approximatif de 77,000,000 par semaine, dont 23,000,000 de moins de 21 ans. La Ligue de décence s'applique à combattre le mauvais cinéma par le boycottage et par l'offrande au publice d'un meilleur cinéma.

Plusieurs esprits avisés, comparant la presse et le cinéma, affirment que la puissance de ce dernier dépasse la force de celle-là. C'est la pensée du cardinal Pacelli: "Le cinéma va devenir le plus grand et efficace moyen d'influence, — plus efficace encore que la presse." Il convient donc de l'utiliser, d'opposer bon cinéma à mauvais cinéma, d'instruire dignement, de récréer honnêtement. Il ne suffira pas de produire quelques bons films. Cet effort a été tenté et couronné de succès. C'est la production entière qui devrait s'améliorer et respecter enfin les valeurs spirituelles. Le cinéma éducatif est un devoir. Le Saint-Père l'a affirmé. Il faut l'encourager de notre prière et d'une collaboration pratique, toutes les fois que l'occasion s'en offrira.

INTENTION MISSIONNAIRE

La propagation de la foi dans les grandes villes de l'Asie

Ce n'est pas seulement dans la "brousse" que s'exerce le zèle missionnaire. Les villes "tentaculaires" ne manquent pas en Asie. Changhai, Tokyo, Bombay, Calcutta, dépassent le million. Une vingtaine de villes atteignent le demi-million. Agglomérations néfastes pour la moralité. A ces grandes villes, il faut de grandes oeuvres catholiques.

:::

Projet sanctionné par Roosevelt

Le président des Etats-Unis sanctionne un projet naval américain

WASHINGTON — Le président Roosevelt a sanctionné le projet de loi naval de $460,000,000 en vue de la construction de vaisseaux aux Etats-Unis et le sénat a adopté une mesure en vue de la nomination de 1,032 officiers maritimes. On commencera par construire 24 nouveaux navires de guerre.

:::

LAVAL DISPOSE A UNE ENTENTE AVEC HITLER

Le premier ministre de France veut la paix générale et la reconstruction de l'Europe

PACTES APPROUVES

PARIS. — Le premier ministre Laval a déclaré qu'il était prêt à négocier avec Hitler un accord de paix qui serait soumis à toutes les puissances d'Europe, si cela semblait possible. Si un accord franco-allemand rend possible l'intégrité de toutes les puissances, il n'hésitera pas à faire ce qu'il estime être son devoir, dans les intérêts de la paix générale et de la reconstruction en Europe.

Cette déclaration a été faite par M. Laval par suite de l'offre de paix sans demandes territoriales faite par le chancelier Hitler dans un discours récent au Reichstag. La France, dit Laval, approuve plus que jamais les pactes multilatéraux et les négociations entre toutes les puissances de l'Europe. La Société des Nations demeure pour le gouvernement français le facteur nécessaire de cette paix.

:::

Le problème monétaire de l'Europe

D'aucuns croient que la solution du problème du franc est internationale

UNE ECOLE

PARIS. — "La solution du problème du franc est internationale". Telle est la devise qu'une école d'économistes et de financiers, qui ne croient ni à la possibilité d'une déflation nouvelle ni à l'efficacité d'une dévaluation pure et simple, adopté pour justifier une thèse intermédiaire, celle de l'alignement de monnaies. De cette position jusqu'à présent peu défendue, M. Henry de Jouvenel, sénateur, ancien ministre et ambassadeur de France, envisage dans un article. La dévaluation ne devrait être conçue par les pays-or, écrit-il, notamment que comme une manoeuvre en commun pour la stabilisation monétaire internationale, le secrétaire de l'Etat américain du trésor, enfin le chancelier britannique de l'échiquier se prononce pour l'étalon-or. Les uns ont envisagé la stabilisation comme une nécessité immédiate, les autres comme un "but ultime". La divergence porte donc sur l'heure et non sur le principe. N'appartient-il pas à la France à presser l'heure? Sans doute n'aura-t-on pas tout fait quand on aura réalisé la stabilité des monnaies, les nations resteront accablées de dettes qu'elles ne peuvent porter, les courants commerciaux continueront à se briser sur les barrières des tarifs, il sera nécessaire de liquider ces dettes, d'ouvrir à travers les remparts douaniers des chemins nouveaux. Enfin chaque peuple devra venir à bout de ses difficultés intérieures, de son déséquilibre budgétaire, veiller à contrôler le volume de son crédit autant que celui de sa circulation monétaire. Mais si c'est là le chemin, ce n'est pas le point de départ. Aucun redressement intérieur ne sera durable tant que nous n'aurons pas signé la paix monétaire. Il n'y a pas de solution nationale à une crise internationale."

Sans s'inscrire en faux contre cette doctrine, un haut fonctionnaire du ministère des finances, sous le couvert de l'anonymat, y répond dans le même numéro de la même revue, en proclamant sur la foi des arguments les plus solides la primauté de l'équilibre budgétaire. "Dans le domaine de la politique intérieure, chacun s'accorde sur l'indépendance, mais comment imagine-t-on qu'un gouvernement pourra se soucier exclusivement de l'intérêt général aussi longtemps qu'il devra faire appel à la confiance de multiples intérêts particuliers? Dans l'ordre international enfin, le redressement budgétaire est nécessaire pour conserver à la France sa pleine liberté d'action.

"Deux catégories de négociations peuvent s'engager, l'une relative à la stabilisation des monnaies. Ce serait une faiblesse dangereuse que de se présenter à des conférences internationales de cette nature avec des budgets militaires dont nous ne pourrions visiblement asurer la constance et avec une devise dont nous n'oserions garantir la fixité."

Une fois de plus s'affrontent ainsi la hardiesse et le bon sens. Il est caractéristique de constater que leurs partisans respectifs sont du moins en plein accord pour souligner l'urgence et l'intérêt primordial d'une stabilisation générale des devises.

Le plébiscite sur la bière

Des soixante villes et villages de la Saskatchewan qui ont voté sur la question de la bière au verre, seulement dix ont rejeté les débits, quarante-neuf se sont prononcés en faveur....

Voici la liste des villes et villages qui ont pris part au plébiscite ainsi que le nombre des votes enregistrés pour ou contre les débits de bière.

Localités	Pour	Contre
Town	Pour	Contre
Biggar	404	267
Druid	14	12
Flaxcombe	31	26
Herschel	64	14
Kerrobert	176	105
Kinistino	164	66
Lanigan	44	57
Macklin	142	58
Melfort	430	352
Meota	66	51
Parkside	35	29
Preeceville	91	78
Prud'homme	58	28
Quill Lake	45	69
Rabbit Lake	28	37
Radisson	80	63
Ridgedale	65	41
Rosetown	412	260
Ruthilda	21	18
Scott	84	39
Semans	109	72
Simpson	72	45
Spe[illegible]	53	23
Spiritwood	40	25
Spruce Lake	44	..15
Tisdale	297	204
Watrous	321	135
Wilkie	192	221
Wynyard	236	93
Zealandia	50	1,
Foam Lake	164	r4
Town	Pour	Contre
Admiral	28	46
Alameda	73	44
Assiniboia	276	244
Balcarres	11q	61
Central Butte	63	63
Davidson	145	79
Eastend	135	63
Eyebrow	44	39
Glenewen	47	29
Grenfell	251	161
Imperial	68	69
Indian Head	425	168
Lintlaw	32	29
Simpson	72	45
Lafleche	149	70
Lajord	34	35
Limerick	82	49
Manor	74	29
Maryfield	79	73
Midale	56	41
Morse	96	77
Norquay	52	36
Oxbow	137	110
Radville	269	115
Rouleau	78	125
Shamrock	10	12
Stoughton	84	72
Tantalon	36	25
Tompkins	73	75

Résiliation de traités

PARIS. — On prévoit la résiliation d'importants traités maritimes, à la suite d'une résolution adoptée par le comité des affaires navales de la chambre des députés invitant le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'affirmer le pouvoir naval de la France dans la Méditerranée et sur l'Atlantique.

Examens de français de l'A.C.F.C

S. E. Mgr Mélanson, Gravelbourg	Médailles
Cercle Paroissial de l'A. C. F. C., St.-Louis	$5.00
Paroisse de Périgord	3.15
Les Scouts de Gravelbourg	2.00
Paroisse de Gravelbourg	5.00
M. J.-P. McLeod, St.-Louis	1.00

A ces bienfaiteurs, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan offre ses plus vifs remerciements.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.
Vonda, (Sask.)

:::

DES CHIFFRES

OTTAWA. — D'après un rapport déposé à la Chambre des Communes, le secours direct aux fermiers des régions arides de la Saskatchewan, du 1er septembre 1934 au 31 mars 1935, se totalise à $4,295,097, répartis ainsi: aliments: $2,009,366; combustible: $1,438,044, et en habits: $847,686. 37,310 familles furent assistées.

:::

La réciprocité avec les Etats-Unis

OTTAWA. — La session se prolonge et cela, paraît-il, fait assez l'affaire du gouvernement. Si elle durait encore assez de jours, il paraît que celui-ci serait en mesure d'annoncer avant la prorogation qu'un traité de réciprocité commerciale a été signé avec les Etats-Unis.

Il y a quelque temps, le premier ministre avait annoncé à la Chambre que les négociations allaient reprendre pour de bon. On entend dire qu'elles sont à la veille d'aboutir.

:::

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS